

SÉJOUR
2657

DU 3 AU 21 AOÛT



GÉNÉRATION MONTAGNE

L'AVENTURE PREND DE LA HAUTEUR !



À L'AVENTURE **JUMANJI**

À SAINT-VÉRAN
(HAUTES-ALPES - 05350)



PROJET PÉDAGOGIQUE

Des activités ludiques, éducatives
et adaptées pour vivre une aventure
riche en découvertes et en émotions !



DIRECTRICE :
SOLÈNE CARBONNEL



PUBLIC :
ENFANTS DE 12 À 17 ANS
EN SITUATION DE
HANDICAP PSYCHIQUE (ACM)



**Les 1000 &
UN Loisirs**
ANS D'ACCOMPAGNEMENT

Table des matières

Les organisateurs :	3
Le séjour :	5
Le voyage :	7
Les objectifs pédagogiques du séjour :	9
Le public accueillis :	13
Présentation de l'équipe pédagogique :	17
Le Rôle de chacun	19
Journée types :	22
Les référents	24
La vie quotidienne :	25
Le parrainage :	27
La communication durant le séjour :	29
La sécurité :	31
Le règlement du séjour	35
Le fonctionnement des nuits et des repos	42
Les inventaires :	44
Les véhicules	45
Les outils mis en place	46
La gestion du linge	48
Le rangement des locaux	49
Le point sur l'écologie durant le séjour	50
Gestion de l'argent de poche	51
Le thème du séjour :	52
Les animations et la préparation	53
Le planning d'animation et des sorties	54
Les évaluations de l'équipe pédagogique et des vacanciers durant le séjour	58
Les protocoles sanitaires	60
Que faire lors d'un accident	61
Les annexes	63
L'évaluation des animateurs et des adjoints :	63
Le prévisionnel des congés :	64
La répartition des chambres des vacanciers :	65

1. Les organisateurs :

L'association qui organise le séjour est les 1000 et un loisirs qui est une association qui a pour but de favoriser les vacances pour tous. Également de favoriser l'inclusion et la personne avant son handicap. Elle se situe au 46 rue de la Gare, 59930, la Chapelle d'Armentières. Pour en s'avoir plus sur l'association voici le QR code du site de l'association :



Les 1000 & UN Loisirs

FICHE D'IDENTITÉ DE L'ASSOCIATION

**ASSOCIATION LOI 1901
SANS BUT LUCRATIF**

Déclarée à la Préfecture du Nord le 10 mai 2006
sous le numéro **W595007166**

Non assujettie aux impôts commerciaux

Tarifs nets de taxe (TVA non applicable selon l'article 293B du code général des impôts).

N° intracommunautaire FR80490376571

SIRET
490 376 571 00025

SIREN
490 376 571

CODE APE
552 0Z

- **CERTIFICAT D'IMMATRICULATION AU REGISTRE DES OPÉRATEURS DE VOYAGE ET DE SÉJOURS ATOUT FRANCE :**
N°IM059100040
- **AGRÈMENT JEUNESSE ÉDUCATION POPULAIRE (JEP)**
DÉLIVRÉ PAR LE SDJES59 N° 59-12-25-002NA
- **ORGANISATEUR D'ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS (ACM)**
ENREGISTRÉS AUPRÈS DU SDJES 59 SOUS LE N° : N°059ORG0941
- **AGRÈMENT "VACANCES ADAPTÉES ORGANISÉES" (VAO)**
N° HDF 17-12-2025 délivré par la **DREETS HTS DE FRANCE**
- **ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE, PROFESSIONNELLE ET INDIVIDUELLE ACCIDENT :** MAIF n° sociétaire : 316 666 6 H
- **ASSISTANCE RAPATRIEMENT :** Inter-Mutuelles assistance

Le projet éducatif de l'association est disponible au QR code suivant :

Le projet éducatif et le garant de notre séjour il est celui qui nous donne nos objectifs à défendre :

- Placer la personne handicapée au cœur du dispositif
- Améliorer et pérenniser les solutions d'accueils actuelles
- Être le vecteur de nouveaux services innovants en matière de vacances et de loisirs adaptés
- Insuffler un regard novateur sur les loisirs et vacances adaptés
- Promouvoir notre action afin de sensibiliser à la problématique des personnes en situations de handicap favoriser les initiatives locales pour une mise en réseau des compétences et des initiatives existantes.





**Les 1000 &
UN Loisirs**

Les 1000 et un loisirs



L'association se situe non loin de la Chapelle d'Armentières à Wez-Macquart. Elle est née en 2006 basé sur le projet créer en 1964 par le pédopsychiatre Michel REYNS. Qui promeut l'idée, de faire passer des vacances à des enfants, ados et adultes porteurs de handicap, physique, moteur ou psychique en répondant aux besoins spécifiques de chacun et en garantissant avant tout, la sécurité et un amusement.

Le projet pédagogique du séjours s'inscrit dans le cadre du projet éducatif et associatif de l'association les 1000 & un Loisirs, il s'en inspire par ses valeurs et intentions et ne pourra y déroger.

Les valeurs de l'association et projet associatif :

- Considérer la personne avant son handicap
- Placer chaque vacancier au cœur du projet associatif
- Privilégier un cadre humain et convivial

L'équipe pédagogique du séjour devra défendre l'inclusion, l'autonomie et l'épanouissement du vacancier au sein du séjour.

Les missions : Intégration et participation sociale; autonomie et optimisation des capacités; respect et dignité; bien-être; confidentialité.

**"Notre projet n'a
de sens que si il est partagé !"**

2. Le séjour :

Le séjour se déroule à Saint-Véran dans les Hautes Alpes 05350, il se déroule du 3 août 2026 au 21 août 2026. Nous sommes accueillis dans le centre qui s'intitule le "OVL ST OUEN" à Saint Véran, en pension complète gérée par l'équipe du centre. Il s'agit d'un centre qui est géré par l'association les compagnons des jours heureux. Nous accueillons 24 enfants de 12 ans à 17 ans porteurs d'handicap psychique. Dans l'équipe pédagogique nous serons 15 encadrants : dont 11 animateurs, 2 adjoints sanitaires, 1 adjoint pédagogique et une directrice.



Nous proposons un séjour adapté qui permet à nos vacanciers de pouvoir profiter de leur droit et de vacances adaptées en respectant leurs besoins, leur spécificité, leur rythme.

Voici un QR code qui permet d'accéder au site de la maison où nous sommes accueillis pendant le séjour.



La maison à une grande superficie ce qui permet aux vacanciers de pouvoir savourer pleinement leurs vacances tout en mettant en place un cadre sécurisant et rassurant.

Le lieu d'hébergement et ses différentes pièces :

Nous sommes accueillis en pension complète dans un centre bon confort « OVL ST OUEN ». Des chambres de 1 à 6 lits avec sanitaire par bloc de chambres. Plusieurs salles d'activités, un lieu d'hébergement propice à passer un bon séjour. Un extérieur dépaysant avec vue sur les montagnes et une terrasse.



Le réfectoire :

L'accueil durant le séjour se fait en pension complète, ce qui signifie que chaque repas sera préparé par l'équipe technique du logement. Les allergies alimentaires et régimes spécifiques ont été transmis en amont afin que l'équipe technique puisse s'adapter aux besoins spécifiques des vacanciers. Durant tous les repas, les adjoints sanitaires veilleront à la prise des traitements pour que le moment devienne un temps de repère. Le matin et le soir la prise des traitements se fera à l'infirmerie. Pour les traitements du midi et goûter les AS viendront donner directement les traitements aux vacanciers. Les animateurs auront la charge d'aider

les vacanciers qui ont besoin d'aide pour manger, pour couper la viande ou qui ont besoin d'être motivés ou cadrés.

Quatre repas par jour seront donnés aux vacanciers :

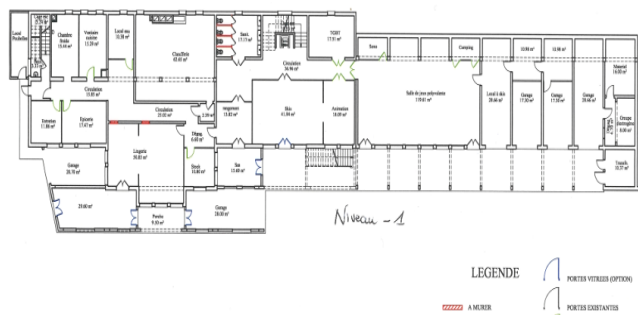
- Le petit déjeuner échelonné, organisé entre 8 heures et 9 heures.
- Le repas du midi à 12h00
- Le goûter à 16h30
- Le repas du soir à 19h00

Les locaux :

Voici le plan des locaux qui vous permet d'avoir une vue d'ensemble sur la maison qui nous accueille.



Nous aurons à notre disposition tout le chalet mais nous occuperons que trois salles d'activités, le première étage ou tous les vacanciers y seront installés et le deuxième étage à gauche pour les encadrants. Si besoin, nous pouvons encore augmenter notre espace. Un grand espace extérieur avec une terrasse.



Toute dégradation de matériel ou de local constatée fera l'objet d'une communication à l'équipe de direction qui prendra aussitôt contact avec la maison. Nous noterons les dégradations pour en faire part à l'association et effectuer des déclarations de sinistre. Le respect des locaux est demandé à toute l'équipe ainsi qu'aux vacanciers.

Concernant les chambres (plan en annexe), qu'elles soient occupées par les animateurs, les vacanciers ou les membres de la direction, elles doivent toujours être ordonnées. Afin de faciliter le travail d'entretien de l'équipe technique, aucune affaire ne doit traîner sur le sol. Les vêtements seront rangés dans les armoires ou paniers de linge sales.

3. Le voyage :

Le 3 août 2026, les vacanciers arrivent pour une partie à la maison du temps Libre à Erquinghem- le-Sec dans le 59320 à 20 h 00. Sinon nous avons deux autres points de rassemblement soit à Lens ou bien à Arras. Ils seront récupérés le 21 août 2021 à l'endroit indiqué dans la fiche de convoyage entre 8h30 à 10h. Nous avons également deux navettes, une sur le 02 et l'autre sur le 62. Des chauffeurs viendront chercher 2 animateurs par voyages pour réaliser les deux convoyages. Fiche des différents convoyages ci- dessous.



L'équipe pédagogique quant à elle sera présente dès 10h le 3 août 2024 et repartira le 22 août 2025 une fois avoir tout ranger vers 13h.

Nous disposons d'un bus de minimum 60 places avec remorque afin de nous rendre jusqu'à Saint-Véran. Le voyage s'effectuera de nuit.

Pendant la nuit du bus il y aura deux animateurs de garde.

L'équipe de direction sera aussi présente en si besoin. Lors des pauses, si des vacanciers souhaitent aller aux toilettes, les animateurs devront les accompagner également.

Pour organiser au mieux les convoyages l'association nous met à disposition un texte de convoyage avec les récapitulatifs des enfants à récupérer à telle-point de chute.

 **ALLER** 
Le 03 AOUT 2026

SEJOURS CONCERNES : 2656-2657-2659

HEURES D'ARRIVEE DU BUS	HEURES DE DEPART DU BUS	LIEUX DE RASSEMBLEMENT	QUOI
17h45	18H00	ERQUINGHEM LE SEC MAISON DU TEMPS LIBRE RUE DE LA GARE	PRISE EN CHARGE DE 6 ANIMATEURS (3->2659, 1->2656, 2->2657) + Chef de convoi (2659)
20H00	20H15	LAON GARE SNCF Convocation à 20H00	PRISE EN CHARGE DE MINET Enzo (2656), DELEUZE Justine (2659), DULIN Ryan (2659)
21h00	21h15	ST QUENTIN GARE SNCF Convocation à 21h00	PRISE EN CHARGE DE PIERRE Deven (2656), BOULANT Steve (2657), DEMONCHY Sara (2657), DEMONCHY Cristal (2657), DELHORBE Lenny (2659), CARDON Grégory (2659), FORGON Amélie (2659), FRANCAERT Donovan (2659)
22H30		ARRAS PLACE DE MARSEILLE	TERMINUS

Merci de respecter cet ordre de voyage, pas de changement possible, les vacanciers sont convoqués en fonction de cela.

ALLER

Le 03 AOUT 2026

SEJOURS CONCERNES : 2656-2657-2660-2661

HEURES D'ARRIVEE DU BUS	HEURES DE DEPART DU BUS	LIEUX DE RASSEMBLEMENT	QUOI
17H30	17H45	ERQUINGHEM LE SEC MAISON DU TEMPS LIBRE RUE DE LA GARE 59320 ERQUINGHEM LE SEC	PRISE EN CHARGE DE 5 ANIMATEURS (1- >2660/61, 2->2656, 2->2657) + chef de convoi (2660)
19H45	20H00	BOULOGNE GARE SNCF Convocation à 19h45	PRISE EN CHARGE DE DANDONNEAU Katarina (2656), GILLE Estaban (2656), HINAUX LHERDIER Manon (2656), ROUSSEL Thibault (2657)
20H45	21H00	CALAIS GARE SNCF Convocation à 20H45	PRISE EN CHARGE DE VERHELLE William (2660), HOUCKE Kévin (2661), FOCQUEUR Angy (2657), VANDENBUSSCHE Eléonor (2657)
22H30		ARRAS PLACE DE MARSEILLE	TERMINUS

ALLER

Le 03/08/2026

HEURES D'ARRIVEE	HEURES DE DEPART	LIEUX DE RASSEMBLEMENT	QUOI
19h00	20h45	ERQUINGHEM LE SEC <i>Salle du Temps Libre - Rue de la Gare</i> Convocation des familles : 20h00	Prise en charge de 9 vacanciers
21h30	22h00	LENS <i>Devant le collège Jean Jaurès rue Marguerite Yourcenar</i> Convocation des familles : 21h30	Prise en charge de 1 vacancier
22H30	23H00	ARRAS Place de Marseille Convocation des familles : 22h30	Prise en charge de 8 vacanciers + jonction navettes CD62 (3 vacanciers) et CD02 (3 vacanciers)

Le 04/08/2026

HEURES D'ARRIVEE	HEURES DE DEPART	LIEU	QUOI
		Chalet St OUEN <i>Centre des compagnons des jours heureux</i> 05350 St VERAN	Terminus

4. Les objectifs pédagogiques du séjour :

Les objectifs pédagogiques ont pour but de définir l'ensemble des connaissances, des savoirs faire et savoir-être qu'on veut communiquer à l'autre, transmettre.

- **Objectif Général 1 :**

Permettre à chaque jeune de devenir acteur de son aventure en développant l'entraide, le respect de chacun et son autonomie dans un cadre sécurisant et bienveillant.

Cet objectif vise à placer chaque jeune au cœur de son séjour en lui permettant d'être pleinement acteur de son aventure. Il s'agit de favoriser sa participation aux choix du quotidien, de l'encourager à prendre des initiatives adaptées à ses capacités et de valoriser ses réussites afin de renforcer sa confiance en lui. L'entraide et le respect des différences sont encouragés afin que chacun trouve sa place au sein du groupe, dans un climat serein, bienveillant et sécurisant. L'équipe d'animation veille à accompagner chaque jeune vers davantage d'autonomie, tout en respectant son rythme, ses besoins et ses particularités.

- **Objectifs opérationnels :**

- Développer les capacités d'entraide et de coopération entre les jeunes.
- Valoriser les compétences et les singularités de chacun.
- Encourager la prise d'initiative et l'autonomie dans les actes de la vie quotidienne.
- Favoriser l'expression des besoins, des émotions et des choix.
- Créer un climat de confiance permettant à chacun de trouver sa place au sein du groupe

- **Objectifs spécifiques :**

- Favoriser des chambres de vacanciers avec tout niveau d'autonomie pour mettre en valeur la notion de solidarité et d'entraide.
- Expliquer et faire des jeux avec les vacanciers pour permettre une solidarité et une inclusion
- Mettre en place un jeu fil rouge qui permet de mettre en valeur les actes positifs des vacanciers « BOOSTER D'ENERGIE ». Dès qu'une bonne action est effectuée et qu'on la constate, la valoriser en donnant aux vacanciers des papiers appelés booster d'énergie pour permettre chaque fin de journée de les comptabiliser Pour en effectuer un compte.
- Réaliser des activités en petits groupes favorisant l'entraide et la coopération.
- Encourager les jeunes à demander de l'aide ou à en proposer à leurs camarades.
- Valoriser les réussites individuelles et collectives.
- Permettre à chacun de faire des choix (activités, temps libres, responsabilités...).
- Adapter les consignes afin que chaque jeune puisse participer à son rythme.
- Favoriser les échanges et l'écoute lors des temps de parole.

- **Objectif général 2 :**

Inviter les jeunes à explorer leur environnement à travers des expériences ludiques favorisant la curiosité, l'observation et la découverte :

Cet objectif a pour ambition d'éveiller la curiosité des jeunes en les invitant à découvrir le milieu dans lequel ils évoluent tout au long du séjour. À travers des activités variées, l'équipe d'animation souhaite encourager l'observation, l'expérimentation et le plaisir de découvrir de nouveaux espaces, de nouvelles pratiques et de nouvelles connaissances. Les jeunes sont accompagnés afin de développer leur capacité à s'émerveiller, à poser des questions, à mieux comprendre leur environnement et à gagner en confiance face à l'inconnu. Cette démarche favorise également l'ouverture d'esprit, l'envie d'apprendre et le respect de la nature ainsi que du patrimoine local.

- **Objectifs opérationnels :**

- Découverte du milieu qui nous entoure
- Découverte et sensibilisation sur l'écologie

- **Objectifs spécifiques :**

- Sensibilisation au bienfait de prendre soin de la nature qui nous entoure
- Activités dans des endroits naturels et avec la valeur bio
- Participer à des balades, randonnées et jeux de piste pour découvrir les paysages de Saint-Véran.
- Observer la faune, la flore et les richesses naturelles du territoire.
- Découvrir les traditions, le patrimoine et les spécificités de la montagne.
- Participer à des activités variées favorisant l'exploration, la manipulation et l'expérimentation.
- Sensibiliser les jeunes aux écogestes et au respect de la nature tout au long du séjour.
- Utiliser le thème « Jumanji » comme fil conducteur afin de transformer chaque sortie en véritable mission d'exploration.
- Encourager les jeunes à partager leurs découvertes et leurs ressentis avec le groupe.

- **Objectif général 3 :**

Favoriser la création de liens entre tous les participants afin de construire un climat de confiance, de respect et de bienveillance tout au long du séjour :

Cet objectif vise à favoriser une dynamique de groupe positive, dans laquelle chaque jeune se sent accueilli, écouté et reconnu. L'équipe d'animation veille à créer un climat de confiance permettant à chacun de trouver sa place, de s'exprimer librement et de développer des relations respectueuses avec les autres participants. À travers les temps de vie quotidienne, les activités et les moments de partage, les jeunes sont encouragés à communiquer, à coopérer et à s'entraider. Cette démarche contribue à prévenir les situations d'isolement ou de conflit, tout en renforçant le sentiment d'appartenance au groupe. L'objectif est de permettre à chacun de vivre un séjour serein, convivial et enrichissant, où les différences sont perçues comme une richesse et où chacun peut évoluer dans un environnement bienveillant et sécurisant.

- **Objectifs opérationnels :**

- Favoriser les échanges et la communication entre les participants.
- Développer le sentiment d'appartenance au groupe.
- Encourager le respect mutuel et la bienveillance.
- Prévenir les situations d'isolement ou de conflit.
- Renforcer la cohésion de groupe à travers des expériences partagées.

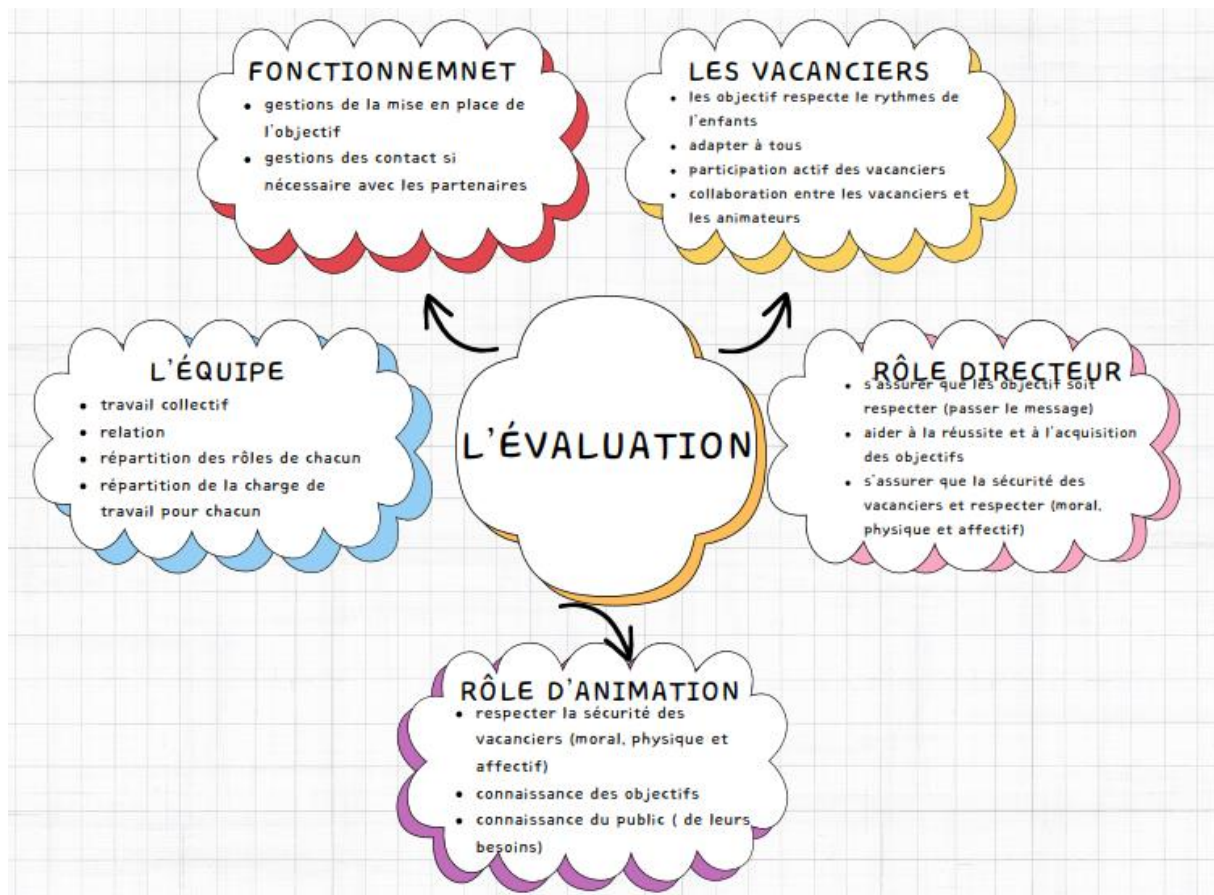
- **Objectifs spécifiques :**

- Participer à des jeux de connaissance et de coopération dès le début du séjour.
- Vivre des activités collectives favorisant les échanges et l'entraide.
- Encourager chacun à prendre la parole et à exprimer ses ressentis lors des temps d'échange.
- Valoriser les réussites individuelles et collectives afin de renforcer la confiance en soi et au sein du groupe.
- Adapter les activités pour permettre à chaque jeune de trouver sa place et de participer selon ses capacités.
- Accompagner les jeunes dans la gestion des conflits par le dialogue, l'écoute et la médiation.
- Faire des jeux pour comprendre le handicap de chacun et être tolérant.

-

Évaluation des objectifs pédagogiques :

Pendant le séjour à plusieurs reprises nous allons nous servir de la carte mentale ci-dessous pour pouvoir évaluer que les objectifs sont bien atteints et que nous arrivons à l'actions que l'objectif doit nous donner.



5. Le public accueilli :

Nous accueillons des enfants en situation de handicap mental avec ou sans troubles associés, âgés de 12 ans à 17 ans, pour mieux comprendre leur petit plus, voici une explication sur chaque trouble qu'on peut rencontrer dans le séjour.



Le séjour rentre dans le cadre des ACM : où le ministre chargé de la jeunesse élabore et veille à la mise en œuvre de la réglementation applicable aux organisateurs d'accueil collectif de mineurs (ACM).

A l'année, nos vacanciers vivent dans différents environnements : en structures médico-sociales tels que les IME, les IMPro, en foyer ou en familles d'accueil ou bien chez leurs parents... Ils côtoient donc des éducateurs et/ou professionnels de santé. Notre rôle n'est pas d'interférer avec le travail des professionnels à l'année mais d'accompagner et de faire vivre des vacances aux vacanciers placés sous le signe de l'amusement et le dépaysement en mettant en

œuvre un cadre sécurisant et en favorisant l'autonomie du vacancier.

Lors du séjour, on fera attention à chaque petite particularité et on s'adaptera pour permettre un épanouissement du vacancier en prenant en compte son rythme et ses besoins.

Trouble du comportement	Trouble de l'autonomie	Trouble de la communication
Les troubles du comportement se caractérisent par un changement du mode de pensée, de l'humeur ou du comportement qui ne rentre plus dans les normes ou les croyances culturelles. Cela se caractérisera de différentes manières : violence verbale (insultes), violence physique (coups, morsures...). Ces différentes violences peuvent être dirigées vers un autre vacancier, un des membres encadrants ou bien vers lui-même. Cela peut aussi se manifester par des fugues ou des déviances sexuelles.	L'incapacité qui en résulte atteint l'individu en limitant une ou plusieurs de ses fonctions et en réduisant ses activités. Cela peut être dans tous les actes de la vie quotidienne. Spécifique à chaque vacancier selon des degrés différents : peu d'autonomie, un peu d'autonomie est autonome.	Une personne ou un enfant rencontre des difficultés spécifiquement avec la pragmatique, c'est-à-dire l'utilisation de la communication. La pragmatique fait référence à l'intention de communication, mais aussi à l'interprétation du langage verbal et non verbal. Chacun de nos vacanciers a son langage bien à eux : - Geste - Pictogramme - Cris - Parole - Écrit

Trouble du spectre autistique	Les troubles de l'attachement
L'autisme se caractérise par des difficultés plus ou moins marquées à gérer les interactions sociales et à communiquer. Les signes majeurs de l'autisme : - L'absence ou la quasi-absence de contact visuel - L'intérêt plus poussé pour les objets (objet transitionnel) que pour les personnes - L'impression que l'enfant n'écoute pas quand on lui parle directement - La manipulation de jouets exécutée de manière inhabituelle ou limitée.	- Attachement sécurisant. La figure d'attachement est une base sécurisante d'exploration de l'environnement et l'enfant recherche les contacts physiques lorsqu'il le retrouve. - Attachement anxieux-évitant. L'enfant explore son environnement seul, mais évite la figure d'attachement lorsqu'il le retrouve. - Attachement anxieux-ambivalent. L'enfant éprouve de la difficulté à se séparer de la figure d'attachement, mais il évite les contacts lorsqu'il la retrouve. - Attachement désorganisé-désorienté. Toute stratégie de l'enfant pour affronter la détresse avec l'aide de la figure d'attachement échoue. L'enfant affiche une série de comportements qui ne peuvent pas ou ne réussissent pas à réduire son stress auprès de la personne qui s'occupe de lui.

Lors de la réunion de préparation au séjour une sensibilisation au handicap et proposé aux animateurs pour se familiariser avec le public.

Les vacanciers ont également des particularités médicales, elles seront gérées par les adjointes sanitaires : traitement, protocole épilepsie, protocole en cas d'agitation (sous et seulement avec l'accord du directeur), vie quotidienne, suivi médical... Les adjoints sanitaires formeront les équipes pédagogiques aux particularités sanitaires des vacanciers.

L'équipe aura à sa disposition des carnets sur chaque vacancier qui reprendra l'intégralité du parcours du vacancier mais également des astuces sur le repas du vacancier, les crises d'agitation, son hygiène, son temps de repos... Ils auront également à leur disposition une fiche récapitulative du vacancier qui sera au bureau de la direction dans un porte-vue et à disposition à n'importe quel moment.

En cas de crise d'agitation : Notre fonctionnement sera d'agir au cas par cas, car chaque agitation est différente en fonction du moment, de la cause, de la façon de réagir, elles sont propres à chaque vacancier. La communication dans le groupe WhatsApp lors de crises d'agitation sera primordiale.

Toujours garder à l'esprit que les crises sont dues à la pathologie ou au passé des jeunes qui est parfois très lourd à porter.

Cependant, notre procédure à suivre restera la suivante : rester calme en toute circonstance, si possible s'isoler avec le vacancier pour désamorcer la crise, comprendre le problème sous-jacent. En cas de mises en danger ne jamais rester seul avec le jeune en crise d'agitation.

En cas de besoin d'extérioriser leur violence, des pattes d'ours seront à disposition (toujours un vacancier avec au moins un membre de l'équipe pédagogique).

- Des balades peuvent être effectuées avec un ou plusieurs accompagnants si besoin.
- Une chambre de détente sera à disposition des vacanciers lors d'angoisse ou de besoin d'isolement ou de relaxation. Celle-ci se composera d'un projecteur avec des vagues et bruit blanc, une tente avec des coussins, des balles et des balles de massage, des jouets sensoriels.
- Des pattes d'ours sont à disposition pour s'extérioriser.
- Un coin de lâcher prise peut leur être proposé également

Surtout ne jamais oublier qu'il faut passer le relais si on en ressent le besoin ! Passez le relais n'est pas signe d'un échec, au contraire, c'est juste qu'à ce moment peut-être une personne extérieure peut réduire la crise.

Certains vacanciers peuvent, dans certaines situations, nécessiter **un traitement « si besoin »** afin de les apaiser ou de gérer une crise d'agitation. Ces traitements ont plusieurs indications et ne sont utilisés qu'en dernier recours.

Ils sont administrés par l'adjoint sanitaire ou la directrice si AS non disponible et toujours avec l'accord préalable de la directrice. Chaque situation est évaluée avec attention avant toute administration : le recours à un traitement « si besoin » n'est jamais automatique.

Il s'agit d'une solution ponctuelle, mise en place lorsque cela est nécessaire, dans le but d'apaiser le vacancier et d'assurer son bien-être ainsi que celui du groupe.

« Le comportement influence le comportement. »



Les clés de bras, plaquages sont à proscrire sur le séjour. En cas d'utilisation de ces gestes, nous passerons du côté disciplinaire.

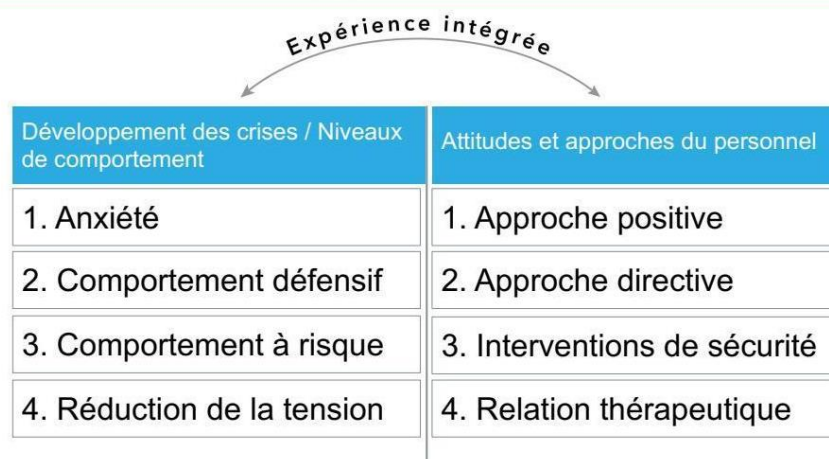
La majorité de l'équipe ont reçu une formation CPI (Crisis Prevention Institute) qui leur a permis d'apprendre des outils pour gérer les crises avec du verbal et dans l'extrême avec des gestes de restriction physique.



Ci-dessus un tableau qui est récapitulatif des accompagnant formé en CPI et de leurs niveaux.

Crisis Prévention Institute (CPI)		
CPI 1 <i>Réduire l'agressivité verbale</i>	CPI 2 <i>Réduire l'agressivité verbale et physique</i>	CPI 3 <i>Réduire l'agressivité- stratégies avancées</i>
Antonio BEAUVIRONNOIS	- Noélie BERGIN - Radia YASSINE - Margot SABLON - Mathias LEPREVOST - Gladys BATTEUR	- Solène CARBONNEL - Rémi Cappelle

Le modèle de développement des crisesSM de CPI



L'objectif de la formation est de donner des outils à l'équipe pédagogique pour réduire des crises de différents niveaux sur le terrain.

Le modèle de développement des crises de CPI, ci-dessus, est un modèle qui me semble primordial d'avoir en tête pour permettre une connaissance et une approche construite et cohérente en fonction du besoin que le vacancier a besoin à ce moment-là.

6. Présentation de l'équipe pédagogique :

Voici un organigramme qui présente l'équipe pédagogique du séjour constituée de profil hétérogène : sportif, travaillant dans le social ou le sanitaire, avec expérience dans l'animation ou dans les séjours adaptés et même sans expérience mais avec une grande envie de tout donner pour le projet de l'association. Ils ont tous une expérience humaine qui leur permet d'avoir des compétences et une envie de s'orienter vers un public en situation de handicap. L'équipe comprend des personnes diplômées BAFA, BAFD, PSC1, infirmier, éducateur spécialisé... que personne sans diplôme. Nous sommes contents de pouvoir former et donc c'est avec plaisir que nous accueillons une stagiaire BAFA.

Dans mon équipe d'encadrement nous avons :

- Une directrice
- Un adjoint pédagogique
- 2 adjoints sanitaires
- 12 animateurs



Le plus grand point commun : Une grande envie d'apprendre et de partager, mais surtout de faire passer de super vacances aux enfants !

Avant séjour :



- Une réunion de préparation de séjour avec des points importants évoqués comme la sécurité, le sanitaire, le public accueillie et l'organisation...
- Des visioconférences proposées avant séjour par l'équipe de direction du séjour sur l'animation, les craintes sur le séjour, les questions.
- Le siège de l'association se propose de faire des visioconférences sur demande des équipes sur les points qu'ils désirent.
- Certaines personnes de l'équipe ont effectué une formation CPI qui est reconnue en France et nous donne des pistes sur la gestion des crises.
- Un échange régulier sur les groupes WhatsApp
- L'accompagnement des nouveaux animateurs qui sera détaillé ci-dessous

Pendant le séjour :

- Le parrainage où les nouveaux, moins expérimentés seront formés par les anciens et la direction.
- En début de séjour définir par les membres de l'équipe pédagogique des objectifs à atteindre pendant le séjour.
- Des entretiens de milieu de séjour et de fin de séjour.
- L'accompagnement des animateurs qui sera détaillé en dessous.
- Les réunions à la fin de chaque journée.
- Sur demande, revenir sur les points demandés.
- Les entretiens de début, milieu et fin de séjour.

Après le séjour :

Dans les derniers jours, un entretien individuel sera effectué où il sera demandé s'ils souhaitent réaliser d'autres séjours et s'ils ont des perspectives d'évolution, s'il on atteint leurs objectifs fixés. Les animateurs si nous avons des questionnements des familles il se peut qu'ils soient contactés afin de pouvoir répondre au questionnement.

7. Le Rôle de chacun

Le rôle de chacun est de travailler avec l'ensemble de l'équipe d'encadrement afin de respecter le choix et les envies de tout le monde et d'harmoniser nos méthodes de travail. La répartition du rôle de chacun a été répartie afin de répartir les missions de chacun. L'équipe pédagogique à un seul mot d'ordre : être le garant de la sécurité morale, physique et affective des vacanciers.

Directrice


Directrice

- Disponible, accompagnement, formation des animateurs
- Gestion administrative, préparation du séjour et comptabilité
- Accompagnement à la formation des animateurs et des adjoints de direction
- Gestion des réunions et transmission d'informations
- Supervision des aspects pédagogiques et sanitaires
- Responsable de la sécurité des vacanciers
- Gestion des partenaires
- Contact privilégié avec l'association et les gérants de la maison
- Gestion du suivi administratif des animateurs (contrats de travail, diplômes)
- Gestion administrative, financière et matérielle du séjour
- Assure la relation avec les familles et les partenaires
- Organisation de temps de formation
- Gestion des plannings (nuits, repos, sorties, animations...)
- Rédaction du bilan global et individuel pour chaque animateur
- Mise en place du protocole sanitaire
- Élaboration et mise en œuvre des projets d'animation
- Aide à la gestion de la vie quotidienne et à l'animation

Adjoint pédagogique


Adjoint
pédagogique

- Gestion du planning d'animations et de sorties et du bon déroulement du séjour
- Accompagnement à la formation des animateurs
- Gestion du blog du séjour avec l'aide d'un vacancier
- Gestion de l'argent de poche si besoin
- Collaboration avec la directrice
- Aide à la gestion de la vie quotidienne

Adjointes sanitaires

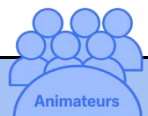

Adjointes
sanitaires

- Accompagnement des animateurs pour le suivi sanitaire des vacanciers
- Elles devront veiller à la bonne hygiène des enfants et du centre d'hébergement.
- Elles devront être en possession des documents suivants : dossier sanitaire des vacanciers (fiches sanitaires, attestation covid, ordonnances, ...)
- Elles devront assurer les soins quotidiens et reporter sur le cahier d'infirmerie tous les soins réalisés pendant la journée

- Elles distribueront les traitements médicaux à un horaire précis en faisant attention aux effets indésirables de celui-ci.
- Elles devront informer l'équipe de tout élément important concernant la santé des vacanciers, en transmettant à chaque animateur référent une fiche de renseignements médicaux (maladie, allergie, antécédents médicaux, etc.)
- Elles devront gérer la pharmacie du séjour, les médicaments resteront sous clés.
- Gestion et tenue de l'infirmerie (rangement, propreté...)
- Gestion des liens avec les institutions et intervenants médicaux extérieurs
- Elles distribueront et récupéreront tous les soirs les trousseaux de secours afin de les contrôler et de les compléter, ainsi que noter les soins effectués dans le cahier de suivi.
- Elles veillent au respect des règles de vie.
- Vérification du stock du matériel consommable (change, pansement, compresse...)
- Gestion des règles barrières et règle d'hygiène
- Application des protocoles ministériels plan canicule si besoin...
- Vérifie que chaque vacancier soit en sécurité (casquette si soleil ou bien manteau si pluie...)
- L'aspect relationnel : Il s'agit d'abord et avant tout de reconforter et de soigner les vacanciers.
- L'aspect affectif : Le rôle affectif de l'assistante sanitaire est complémentaire de celui de l'animateur.

L'équipe pédagogique attend de la direction du séjour un soutien, une écoute, des encouragements, un ordre et un cadre. Un accompagnement lors de la découverte du public et lors des crises d'agitation.

Animateurs



- Sollicite de l'aide si besoin de la direction
- Il doit être présent auprès des vacanciers pendant son temps de travail.
- Il est capable de travailler en équipe et doit être capable de se remettre en question pour être cohérent avec le reste de l'équipe,
- Il ne devra pas revenir sur une décision prise par l'équipe (attention de ne pas prendre n'importe quelle décision)
- Il est garant de la sécurité physique et affective des vacanciers (attention aux fugues cf. Points fugue)
- Il est à l'écoute des vacanciers
- Il sait accepter le refus ; solliciter sans forcer
- Il est force de proposition et s'adapte quand une activité ne fonctionne pas.
- Il sait adapter les activités à l'âge des vacanciers et à leurs capacités
- Il gère complètement son activité de la préparation jusqu'au rangement.
- Respecte les vacanciers en tant qu'individu à part entière
- Il fait part à l'assistante sanitaire des problèmes survenus au cours de la journée
- Il connaît les différentes règles de sécurité essentielles quant aux activités.
- Co-responsable de la sécurité des vacanciers
- Repère privilégié pour ses vacanciers référents
- Gérer le rythme de vie de chacun
- Être dynamique, responsable et raisonnable

L'équipe pédagogique attend des animateurs une entraide, une écoute. Également de la communication pour pouvoir échanger sur ce qui est ou pas et avancer avec rigueur. Une présence et un respect indéniable de la sécurité des vacanciers et de tous.



Vacanciers

- Ils profitent au maximum de leurs vacances.
- Ils sont sources de propositions et d'idées (ils sont au cœur du projet).
- Ils suivent le règlement construit avec eux en début de séjour lors du « conseil des vacanciers ».
- Ils s'impliquent dans la réalisation du blog du séjour avec l'adjoint pédagogique.
- Ils s'impliquent dans les différents temps prévus pour un bon vivre en communauté :
- Le jeu : « range ta chambre » et salles d'activités
- Il peut aider à la préparation des activités

En début de séjour, lors du conseil des vacanciers, ce tableau sera complété avec leurs envies.

8. Journée types :

Journée type des vacanciers		
8 H	Réveil échelonné	
	Passage au petit déjeuner avant 9h30 et prise des traitements	
	Durant le petit déjeuner positionnement sur les activités du jour	
10 H	Vie-quotidienne → tenue adéquate aux activités prévu du jour	
	Rangement des chambres	
10 H 05	Activité à la carte selon le choix effectué la veille	
11 H 50		
12 H 00	Déjeuner avec les animateurs et prise des traitements	
13 H		
13 H 00	Sieste / Repos	Temps où le téléphone des vacanciers et à leur disposition
14 H 00		Temps calme (au choix)
14 H 00		
	Grand jeux ou sortie	
16 H 30		
16 H 00	Goûter + prise des traitements	
17 H 00		
17 H 00	Temps où le téléphone et à disposition	
19 H	Vie-quotidienne par groupe chacun une heure + rangement des chambres et salle d'activité + appel aux familles + réalisation du blog et aide à la prépa de la veillée	
19 H 00		
	Repas et prises des traitements	
20 H		
20 H 00		
21 H 30	Veillé / couché / temps calme en chambre (lecture)	
21 H 30		
22 H 30	Couché / temps calme sans bruits	

JOURNÉE TYPE DE L'EQUIPE PEDAGOGIQUE JUMANJI JUMANJI AVENTURE COOPÉRATION ENTRAIDE				
	ANIMATEURS	ADJOINTES SANITAIRES	ADJOINTE PÉDAGOGIQUE	DIRECTRICE
8H	Prise de poste Réveil des vacanciers techniques Petit déjeuner avec les vacanciers Aide à la vie quotidienne et rangement des chambres	Prise de poste Administration des médicaments aux vacanciers Petit déjeuner Aide à la vie quotidienne Soins du matin	Prise de poste Aide au réveil des vacanciers Petit déjeuner Demande aux vacanciers de se positionner sur les activités du jour Aide à la vie quotidienne	Prise de poste Aide au réveil des vacanciers Petit déjeuner Demande aux vacanciers de se positionner sur les activités du jour Aide à la vie quotidienne
10H 10H05	RETOUR DE LA MAISON ET PRÉPARATION DE L'APRÈS MIDI			
12H 12H05	Animation en sortie	Permanence à l'infirmerie Prise de RDV avec les professionnels de proximité Administratif Aide à l'animation	Administratif Aide à l'animation et accompagnement	Administratif Suivi de la maison Mise des points du jeu "Mange ta dinette" Suivi du séjour
13H	Déjeuner avec les vacanciers	Administration des médicaments aux vacanciers Déjeuner	Aide au repas Déjeuner	Aide au repas Déjeuner
13H	Sensibilisation du grand jeu de l'après midi			
13H05	Temps calme et surveillance des siestes Préparation Grand jeux	Préparation des sacs de sortie Traitements à goûter	Gestion de la préparation du grand jeu de l'après midi	Accompagnement Administratif Préparation des sorties
14H30 14H40	PRÉPARATION DES SACS DE SORTIE ET ACTIVITÉS DE L'APRÈS MIDI			
16H40	Grand jeux	Permanence à l'infirmerie Prise de RDV avec les professionnels de proximité Administratif Aide à l'animation	Administratif Aide à l'animation et accompagnement	Administratif Suivi du séjour Aide à l'animation et accompagnement
16H45	Goûter	Goûter	Goûter	Goûter
17H15 17H20	Aide à la vie quotidienne et rangement Prépa veillée	Soin Aide à la vie quotidienne Permanence à l'infirmerie	Aide à la vie quotidienne Gestion du bloc avec un vacancier	Aide à la vie quotidienne Gestion de la permanence téléphonique
19H 19H05	RETOUR DE LA JOURNÉE ET PRÉPARATION DE LA VEILLÉE			
20H	Dîner + prépa veillée + sensibilisation	Administration des médicaments aux vacanciers Dîner	Accompagnement Dîner	Accompagnement Dîner
20H05	Veillée	Veillée	Veillée	Veillée
22H25	Sur couloir Prépa de la réunion Prépa journée du lendemain	Sur couloir Prépa de la réunion Prépa journée du lendemain	Sur couloir Prépa de la réunion Prépa journée du lendemain	Sur couloir Prépa de la réunion Prépa journée du lendemain
22H30	Sur couloir en échelonné Bilan de la journée et prépa de celle du lendemain	Sur couloir en échelonné Bilan de la journée et prépa de celle du lendemain	Sur couloir en échelonné Bilan de la journée et prépa de celle du lendemain	Sur couloir en échelonné Bilan de la journée et prépa de celle du lendemain
00H				

9. Les référents

C'est quoi ?

Un animateur référent, c'est celui qui connaît les particularités de ses vacanciers de référence, surtout au niveau de la vie quotidienne. Il est référent **qu'au moment de la vie quotidienne**, il reste dans sa chambre de référence à ce moment et aide les vacanciers de cette chambre. En cas de besoin, la direction est toujours à disposition et les animateurs volent également (qui remplace les animateurs en congés). De l'entraide entre chambre peut être possible également.

Les vacanciers seront répartis dans différentes chambres en fonction de leur sexe, de leur âge et de leurs besoins. Nous pouvons mettre en place des chambres individuelles pour certains vacanciers qui en ont besoin. Également, nous aurons 1 chambre dite d'isolement qui permettra si de l'énervement, une maladie ou bien un besoin de s'isoler se fait paraître.

Les référents de chambre :

Les chambres sont réparties de la façon suivante : en fonction de l'âge, de l'autonomie du vacancier, du sexe et également des déviances qui peuvent être mentionnées dans leur carnet, mais également du type de handicap qui peut avoir besoin de plus d'accompagnement.

Le référent de chambre est garant de la sécurité physique, morale et affective des vacanciers présents dans sa chambre en rangeant tout objet dangereux (rasoir...) au bureau. Il fera aussi attention à ne pas faire à la place d'un vacancier.

Il est également au cœur de la vie quotidienne des vacanciers. Il est garant du brossage des dents des vacanciers, de leur hygiène corporelle (qu'ils se lavent bien quotidiennement avec du savon..., du rangement de sa chambre de référence...). Il est également garant, en collaboration avec les vacanciers, du rangement de la chambre des vacanciers. Les référents de chambre sont indiqués dans l'annexe 3.

Les animateurs volants :

Nos deux animateurs de nuit (Antonio et Tessa) seront les animateurs volants. En effet leurs horaires de travail ne leur permettent pas d'avoir d'enfants en référence et donc ils remplaceront les animateurs référents lorsqu'ils seront en repos. (Le planning de repos et de congés permet d'être au clair sur les remplacements à effectuer).

10. La vie quotidienne :

La vie quotidienne est la notion allant du repas à la douche, en passant par le rangement de la chambre ou le coucher.

Le principe de base à ne pas oublier est que nous travaillons avec des humains et qu'il faut donc s'occuper des autres comme on aimerait qu'on s'occupe de nous.

Vous avez pris la responsabilité d'accompagner une personne en situation de handicap mental dans son quotidien, en tenant compte de son intimité, de son intégrité ainsi que de ses acquis.

L'objectif est que la personne se sente en confiance avec vous. C'est pourquoi il faut adopter une posture sécurisante. Si elle vous montre qu'elle sait faire des choses, soyez vigilant mais ne le faites pas à sa place, on préserve l'autonomie au maximum. Ne pas oublier qu'il s'agit d'un accompagnement. Si la personne est peu autonome, expliquez-lui ce que vous faites, et pourquoi vous le faites, ça la rassurera.



Règles d'hygiène à respecter :

- Mettre des gants si on aide le vacancier au niveau de la vie quotidienne (change, douche, passage aux toilettes et réfection d'un lit...)
- Se laver avant et après les mains
- Utiliser des serviettes propres et une spéciale pour les parties intimes

Déroulement du temps de vie quotidienne du soir et du matin :

Nous allons organiser le temps de douche des vacanciers en fonction des groupes habituels séparés en deux afin d'avoir environ 12 vacanciers dans les chambres au moment de la vie quotidienne du soir. Ces groupes vont permettre d'organiser les douches en fonction des horaires suivants :

- Le 1^{er} groupe de 17h à 17h55
- Le 2^{ème} groupe de 18h00 à 18h55

Ces deux créneaux permettent d'être à l'écoute de chaque vacancier et de ses besoins en privilégiant un cadre qui permet l'écoute et de répondre aux besoins de chaque vacancier.

Le temps de la vie quotidienne, et plus particulièrement celui de la toilette, doit rester un moment agréable, rassurant et respectueux du rythme de chaque vacancier. Il est essentiel que ce moment soit vécu comme un temps de bien-être et non comme une contrainte.

Toutefois, chaque animateur devra veiller à ce que la toilette soit effectivement réalisée et adaptée aux besoins du vacancier. Lorsqu'un vacancier s'est particulièrement dépensé au cours de la journée ou qu'il est sale, différentes stratégies pourront être mises en place afin de favoriser son adhésion à la toilette : proposer un autre animateur si le lien est plus favorable, transformer ce temps en activité ludique, décaler légèrement l'horaire de la douche si cela est pertinent, ou encore utiliser toute autre approche bienveillante adaptée à la situation.

L'objectif est de préserver un climat de confiance et de convivialité afin que le vacancier conserve une image positive de ce moment, tout en garantissant une hygiène satisfaisante. Chaque professionnel veillera également au respect de la sécurité affective, physique et morale du vacancier, dans le respect de son intimité, de sa dignité et de son autonomie.

On ne fait pas à la place d'un vacancier, lors de la première douche (on peut l'appeler la douche test), on laisse faire le vacancier et on aide lorsqu'on voit que c'est nécessaire. Ce qui permet de favoriser l'autonomie du vacancier.

Les animateurs auront été sensibilisés par les adjoints sanitaires aux gestes de la toilette, aux règles d'hygiène etc... En réunion en début de séjour.

Penser à mettre la musique pendant la vie quotidienne, ça rend le moment tout de suite plus sympa et penser au jeu (qui est le plus rapide...).

Un doute ? Une peur ? Une crainte ? Contacter la direction qui sera ravie de vous accompagner en vie quotidienne !

Le lavage des mains :

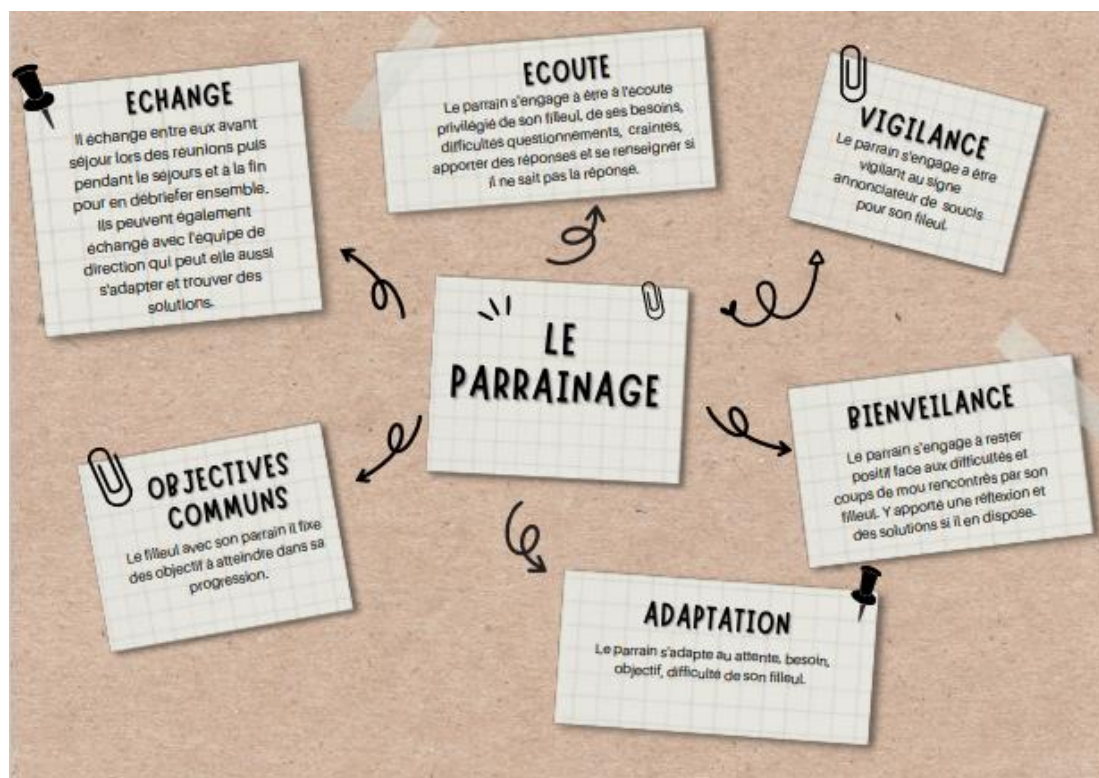
Le lavage des mains est une barrière aux bactéries et aux microbes. Il est donc très important, en tant que membre de l'équipe pédagogique de faire attention au fait que chaque vacancier se lave régulièrement les mains. Et surtout au moment des repas (avant et après) et en sortant des toilettes.

Un petit exemple d'affiche à disposition pour les vacanciers.



11. Le parrainage :

Nous allons effectuer des groupes dits d'entraide qui permettent que chacun apporte de l'aide à l'autre et en reçoive également. Ainsi nous favorisons l'entraide et l'évolution des membres de l'équipe.



Binôme / trio de parrainage		
Parrain / Marraine	Filleul	Personnes ressources
Noémie	Colyne	Rémi
Radia	Leny	Solène
Oussama	Mathis	Rémi
Mathias	Antonio	Solène
Mélène	Yacine	Rémi
Margot	Gladys	Solène
Margot	Radia	Solène

Nous allons également approfondir notre accompagnement pour les débutants dans l'animation et dans les séjours adaptés.

Déroulement de l'accompagnement :

- En début de séjour, fixer des objectifs à atteindre pendant le séjour
- Pendant le séjour, les accompagner à réaliser un grand jeu et mener quelques petits jeux en regardant leur fiche d'activité et en faisant des debriefs avec eux
- Faire remplir la fiche du bilan d'évaluation des séjours
- Réaliser des bilans sur la période écoulée à 2 jours, mi-séjour et fin de séjour.
- Un accompagnement personnalisé sera rajouté au besoin pour permettre à l'animateur d'avoir toutes les pistes nécessaires.

12. La communication durant le séjour :

Les instituts, famille, tuteur et référent sociale :

Avant le séjour : Nous allons écrire une lettre qui sera envoyée



aux inscrits avec les détails et le déroulé du séjour, les points forts. Un message de présentation est disponible sur le blog du séjours 1 semaine avant le séjour. Un des AS contactera les instituts avant

le séjour si besoin pour savoir s'il y a des modifications dans les dossiers avant le séjour et éclaircir des points non compris. Nous sommes également disponibles par mail.

Pendant le séjour : Avant le départ, la direction sera disponible pour répondre à toutes les questions qui peuvent émerger. Nous rappellerons également nos coordonnées pour nous joindre à l'horaire prévu pendant le séjour.



La permanence téléphonique : Nous allons tenir une permanence téléphonique de 17 h 00 à 18 h 30 tous les jours sur le téléphone de la colonie. Elles seront tenues par la direction. Un cahier pour tracer les appels sera tenu.



Le blog du séjour : Il sera tenu chaque jour par l'équipe de direction et un vacancier différent par jour, ce qui permettra de les impliquer dans le séjour et de raconter leur journée.

Nous appellerons les instituts pour prévenir de tout problème (crise, chute, rendez-vous chez le médecin...) survenu pendant le séjour.



L'envoi de carte : si les inscrivés ont donné une enveloppe avec une adresse pour envoyer une lettre, nous la réaliserons pendant le séjour avec les vacanciers et prendrons soin de l'envoyer.

Après séjour :

- Un bilan pédagogique et sanitaire rendu à l'inscriveur. Ceci est une rétrospective de comment s'est déroulé le séjour du jeune.
- Le boîte mail restera ouverte pour toute demande, mais possibilité également d'être en lien avec les membres permanents de l'association.
- Nous allons également restituer une enveloppe aux vacanciers où s'y trouvera : le bilan pédagogique du séjour (une vue d'ensemble du séjour sur le comportement du vacancier en vie collective et au niveau de la participation aux activités

L'équipe pédagogique :

Avant, pendant et après le séjour, le groupe WhatsApp sera présent pour toute question et échange. Des groupes WhatsApp par groupe seront également possibles.

Les téléphones portables : Les téléphones portables sont notre outil de communication pendant le séjour sur le groupe WhatsApp et même par simple appel. Cependant, il est nécessaire de restreindre les communications personnelles pour permettre une vigilance optimale auprès des vacanciers. Les appels et échanges personnels sont réservés au moment des pauses.



Pendant les temps de repas, le téléphone est strictement interdit pour permettre un temps d'échange optimal et constructif.

Talkies-Walkies : Nous aurons à disposition 4 talkies-Walkies : qui seront répartis un pour la directrice ou adjoint pédagogique, 1 au niveau des AS et les 2 derniers au niveau des animateurs. Ce qui permet d'échanger dans l'urgence rapidement et de limiter l'utilisation du téléphone portable.



Avec l'association :

La CEC (cellule écoute conseil) est une permanence téléphonique mise en place par l'association à destination des directeurs. Cet outil est mis en place pour répondre aux questionnements des directeurs tout au long du séjour. Elle est assurée par des bénévoles de l'association.

Un lien par mail ou bien par téléphone, régulier avec les permanents de l'association est également possible.

Durant le séjour nous allons appeler le CEC si problème et doublé par mail pour être sûr que les informations ne fuient pas et ne se perdent pas.

13. La sécurité :

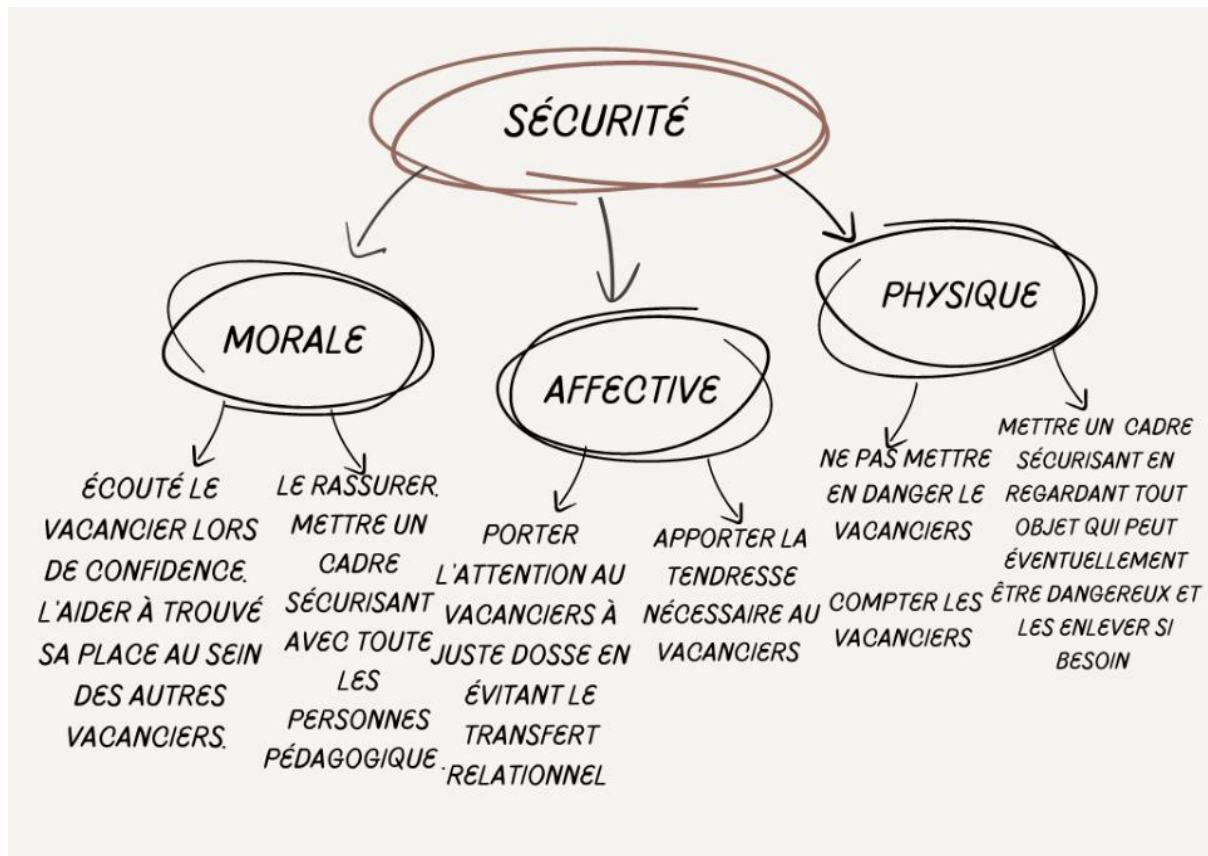
C'est quoi ?

Il s'agit d'un environnement rassurant.

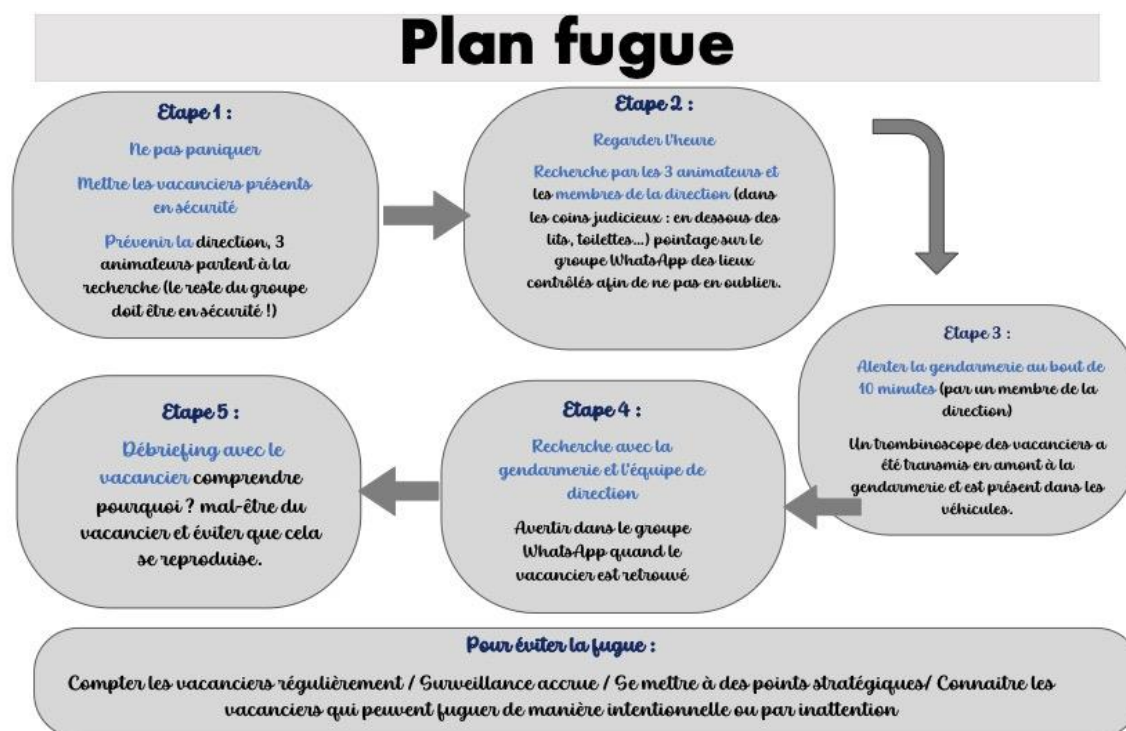
Dans le séjour, on pense à notre sécurité et celle des vacanciers :

- Ne jamais être seul avec un groupe de vacanciers
- Anticiper les besoins
- Toujours savoir le nombre de vacanciers présents
- Réfléchir si ce que je fais est adapté au vacancier et à sa **sécurité**
- Être à l'écoute
-

Les animateurs sont garants de la **sécurité physique, morale et affective** des vacanciers. Ils font en sorte que cette sécurité soit toujours présente.



Plan fugue



Le plan fugue doit être respecté à la lettre. Il a pour objectif d'harmoniser les pratiques afin que, lorsqu'une fugue se produit, chacun applique les mêmes consignes.

Ce protocole ne peut pas être modifié pendant sa période d'application.

En cas de fugue, la recherche doit systématiquement être menée par plusieurs animateurs, en veillant en priorité à la sécurité des autres vacanciers. L'équipe mobilisée sera composée de deux à trois animateurs ainsi que de la direction.

Il est impératif de déclencher immédiatement un chronomètre dès la constatation de la fugue. Si la personne n'est pas retrouvée au bout de dix minutes, la gendarmerie doit être prévenue. Seule l'équipe de direction est habilitée à prendre la décision de contacter la gendarmerie.

Un protocole de vérification des lieux est également mis en place à l'aide d'une feuille de suivi. Celle-ci permet d'indiquer les espaces déjà contrôlés (toilettes, réfectoire, etc.), afin de s'assurer qu'aucune zone n'a été oubliée. Une fois tous les lieux internes vérifiés, la recherche peut être étendue à l'extérieur.

Ce plan fugue doit être appliqué rigoureusement.

Afin de prévenir les fugues, il est essentiel d'être attentif aux moindres signes d'alerte chez les vacanciers, notamment ceux qui semblent aller moins bien. Il est également indispensable de garantir leur sécurité en permanence, notamment en effectuant des comptages réguliers et rigoureux pour s'assurer qu'aucune personne ne manque.

Plan Incendie

Une sensibilisation sera effectuée aux animateurs, adjoints et aux vacanciers concernant les précautions et les consignes à suivre en cas d'alerte incendie ou de départ de feu/de fumée dès le début du séjour.

Il sera interdit d'emprunter les ascenseurs, les escaliers seront donc obligatoires.

Il sera suivi d'un exercice d'évacuation dans les 48h qui feront suite à l'arrivée sur le séjour. Uniquement la direction sera informée du jour et de l'heure exacte de l'exercice. A suivre un guide file et serre-file seront désignés dans l'équipe de direction pour mener au mieux l'évacuation des locaux. Quand on sort des locaux, on n'y rentre plus. Le serf file regardera dans chaque pièce qu'il ne reste personne et fermera les portes.

La directrice vous attendra au niveau du point de rassemblement qui est fait pour compter les effectifs. **Le point de rassemblement se situe au niveau de l'entrée du gîte.**



Nous serons accueillis dans un département placé en vigilance rouge pour le risque d'incendie. Il sera donc indispensable de respecter scrupuleusement les consignes départementales, telles qu'elles sont rappelées sur cette fiche.

Une vigilance particulière devra être portée à l'ensemble des comportements pouvant favoriser un départ de feu : ne jamais jeter de mégots de cigarette dans la nature, ne pas utiliser de feux d'artifice, ne pas faire de barbecue ni de feu de camp, et veiller à adopter en permanence des comportements responsables afin de limiter tout risque d'incendie.

En cas d'incendie ou d'évolution de la situation, nous appliquerons immédiatement les consignes des autorités compétentes et les directives départementales. La priorité absolue sera d'assurer la mise en sécurité de l'ensemble des vacanciers et de l'équipe pédagogique, en restant calmes, organisés et réactifs face à la situation.

Plan d'évacuation

L'évacuation des locaux se fait par les portes principales situées en bas des locaux. Sauf en cas d'incendie, emprunter les escaliers de secours. On ne revient jamais en arrière lors d'une évacuation, on regarde de partout au cas où un vacancier soit caché ou occupé dans une pièce sans vigilance, sous les couettes, lits, placard, toilettes...

Plan intrusion

RÉAGIR EN CAS D'ATTAQUE TERRORISTE

AVANT L'ARRIVÉE DES FORCES DE L'ORDRE, CES COMPORTEMENTS PEUVENT VOUS SAUVER

1/ S'ÉCHAPPER
si c'est impossible
2/ SE CACHER

1 Localisez le danger pour vous en éloigner.

1 Informez-vous et baricadez-vous.

2 Éloignez-vous des autres personnes à l'échappée.

2 Éloignez-vous des autres personnes à l'échappée.

3 Éloignez-vous des autres personnes à l'échappée.

3 Éloignez-vous des autres personnes à l'échappée.

4 Si possible, alertez les autres personnes à l'échappée.

4 Si possible, alertez les autres personnes à l'échappée.

4 Si possible, alertez les autres personnes à l'échappée.

4 Si possible, alertez les autres personnes à l'échappée.

3/ ALERTER
ET OBEIR AUX FORCES DE L'ORDRE

17 ou 112
Dès que vous êtes en sécurité, appelez le 17 ou le 112.

Ne courez pas vers les forces de l'ordre et ne faites aucun mouvement brusque.

Gardez les mains jointes et quantes.

VIGILANCE

- Témoin d'une situation ou d'un comportement suspect, vous devez contacter les forces de l'ordre (17 ou 112).
- Quand vous entrez dans un lieu, repérez les sorties de secours.
- Ne diffusez aucune information sur l'intervention des forces de l'ordre.
- Ne diffusez pas de rumeurs ou d'informations non vérifiées sur Internet et les réseaux sociaux.
- Sur les réseaux sociaux, suivez les comptes @Place_Beaurevoir et @gouvernementfr.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Pour en savoir plus :

www.gouvernement.fr/reagir-attaque-terroriste

VIGILANCE

Dans ce cas suivre les consignes gouvernementales, ne pas inquiéter tout le monde, rester calme, se cacher si le fait de s'enfuir n'est pas possible. Il faudra analyser les risques et faire un diagnostic de sécurité.

14. Le règlement du séjour

Le négociable et le non négociable sur le séjour :

Notre séjour accueille des mineurs porteurs d'un handicap mental ou psychique nous sommes soumis à la législation de la Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports des Hautes Alpes. Certains points du séjour sont négociables et d'autres non.

- **Le négociable :**

Il ne peut être a priori défini avant le séjour ou pendant. Il dépend des participants et de leurs souhaits.

- **Le non négociable :**

Il s'agit du cadre de vie, défini par la loi et les exigences de l'association et de l'équipe de direction. :

- Interdiction de fumer devant les participants
- Pas de drogue : **Article L.3421-1** : L'usage simple de stupéfiants est puni d'un an d'emprisonnement et de 3 750 € d'amende. **Article 222-37** : Le transport, la détention, l'offre, la cession ou l'acquisition illicites de stupéfiants sont punis de 10 ans d'emprisonnement et de 7 500 000 € d'amende.
- Pas d'abus d'alcool
- Ne pas avoir de propos racistes ou sectaires : **Article 225-2** : Un acte de discrimination est puni pénalement d'une amende pouvant aller jusqu'à 45 000 € et de 3 ans d'emprisonnement.
- Ne jamais lever la main sur une personne (participant, encadrant, personnel, public extérieur) : **Article 222-13** : Les violences volontaires commises sur une personne dont la particulière vulnérabilité due à une infirmité ou un handicap est apparente ou connue sont punis pénalement par une amende pouvant aller jusqu'à 75 000 € et 5 ans d'emprisonnement.
- Ne pas utiliser les téléphones portables et air-pod pendant les temps de travail, sauf avec l'accord de l'équipe de direction.
- Ne pas consommer de boissons ou collations personnelles devant les enfants.
- Respecter chaque individu dans sa pudeur, son rythme, sa personnalité, ses différences.
- Heure de coucher raisonnable pour tous afin d'être au maximum présents et disponibles auprès des jeunes et d'assurer leur sécurité.
- Disponibilité et présence obligatoire 24H/24 sur le site (Hors congés)
- L'équipe de direction doit savoir où vous trouver en permanence
- "Faire preuve de bon sens à chaque moment".
- Prendre soin des participants.

Le droit à l'image :

L'image de chacun est privée et se respecte. Les photos des vacanciers ne peuvent se prendre que dans le cadre défini par l'équipe de Direction, c'est-à-dire déposées dans le groupe WhatsApp. Nous veillerons au respect des consignes concernant le droit à l'image données par les familles et institutions lors de l'inscription.

Sera considérée comme faute (pénale) toute diffusion de photos des vacanciers :

- Sur les réseaux sociaux
- Par SMS ou internet à une personne extérieure au séjour

Captation dans un lieu privé

- **Article** : Article 226-1 du Code pénal.
- **Faits** : Photographier ou filmer une personne dans un lieu privé sans son consentement.
- **Peine et amende** : 1 an d'emprisonnement et 45 000 € d'amende.

Diffusion ou conservation de l'image (lieu privé)

- **Article** : Article 226-2 du Code pénal.
- **Faits** : Conserver, porter ou laisser porter à la connaissance du public l'image captée sans accord dans un lieu privé.
- **Peine et amende** : 1 an d'emprisonnement et 45 000 € d'amende.

Publication ou montage sans accord (général / lieu public)

- **Article** : Article 226-8 du Code pénal.
- **Faits** : Publier l'image (ou un montage) d'une personne sans son consentement, ou diffuser un contenu visuel généré par IA sans mentionner qu'il est artificiel.
- **Peine et amende** : 1 an d'emprisonnement et 15 000 € d'amende (porté à 2 ans et 45 000 € si commis via un service de communication au public en ligne).

Les Fautes et sanctions, Les Drogues, L'alcool :

Il faut se fier à la charte de bonne moralité de l'association signée par tous et affichée dans le bureau.

En retenir ça : Nous ne sommes pas là pour juger les pratiques des uns et des autres.

Néanmoins, il est de notre devoir d'employeur et d'organisateur de séjour de vacances de souligner que chacun doit prendre conscience des conséquences de ses actes :

- Pour lui-même (un petit écart peut compromettre une carrière, peut marquer à vie son casier judiciaire...) ; Le jeu en vaut-il la chandelle ?
- Pour l'ensemble du groupe que vous composez et pour vos vacanciers : plusieurs vies dépendant du comportement

Individuel de chacun :

Les effets d'un produit stupéfiant ou de l'alcool fort perdurent plusieurs heures après leur absorption. Ce n'est pas parce que la consommation a lieu la nuit ou pendant votre congé qu'elle sera sans conséquence pour le groupe.

De ce fait, on peut en dire que l'alcool est interdit pendant les heures de travail. Pendant les heures de repos et les congés, nous devons respecter la loi suivante : R 4228 20 du code du travail qui dit « Aucune boisson alcoolisée autre que le vin, la bière, le cidre et le poiré n'est autorisée sur le lieu de travail » mais que un à deux verres maximum.

Les responsabilités encourus :

Tableau de synthèse

	<i>Responsabilité civile</i>	<i>Responsabilité pénale</i>
<i>Conditions d'engagement de la responsabilité</i>	• Une faute ou un fait • Un dommage • Un lien de causalité entre la faute et le dommage	• Un élément légal = un texte de loi • Un élément matériel = un acte ou une omission • Un élément moral = une intention ou une imprudence
<i>Objectifs</i>	Réparer les dommages causés à un particulier ⇒ REPARATION	Défendre la société contre les actes plus ou moins graves qui troublent la paix publique ⇒ REPRESSION
<i>Sanction</i>	Elle est proportionnelle au dommage	Elle est proportionnelle à la gravité de l'acte
<i>Procédure</i>	L'action est déclenchée par la victime ou son représentant	Les poursuites sont engagées par le ministère public
<i>Tribunaux</i>	Tribunal d'instance et de grande instance, Cour de Cassation	Tribunal de police = contravention Tribunal correctionnel = délit Cour d'assises = crime

Les relations sexuelles

Toutes pratiques sexuelles, consenties ou non, sont interdites sur le séjour dès que cela implique un vacancier. Si une situation comme telle est soupçonnée et/ou constatée par l'équipe pédagogique, la directrice doit en être informée immédiatement.

Certains vacanciers peuvent avoir des déviances sexuelles, un toucher mal opiné, des propos, gestes... cela est dans leurs pathologies mais il faut tout de même les reprendre et leur dire que ce n'est pas un comportement approprié. Bien lire le carnet de chaque vacancier car nous pouvons avoir des vacanciers déviants sexuellement et cela fait partie de leur pathologie. Bien évidemment, cela n'excuse pas tout.

Ne jamais hésiter à parler de toute situation qui semble compliquée.

En ce qui concerne l'équipe pédagogique, il se doit de rester discret et de ne jamais montrer ses relations aux vacanciers.

Les Articles Clés du Code Pénal

- **Article 222-22** : Définit l'agression sexuelle et le viol en y intégrant explicitement la notion d'acte sexuel non consenti.
- **Article 222-28** : Prévoit les circonstances aggravantes pour les agressions sexuelles, notamment lorsqu'elles sont commises sur une personne dont la particulière vulnérabilité (due à l'âge, une maladie, une infirmité ou un handicap) est apparente ou connue de l'auteur.
- **Article 222-24** : Prévoit la même circonstance aggravante de vulnérabilité pour le crime de viol, élevant la peine à 20 ans de réclusion criminelle.

Les Sanctions Pénales Principales

- **Pour une agression sexuelle (sans pénétration) :**
 - o **Emprisonnement** : 7 ans.
 - o **Amende** : 100 000 €.
- **Pour un viol (avec pénétration) :**
 - o **Réclusion criminelle** : 20 ans (contre 15 ans pour un viol simple).
 - o **Amende** : Les amendes en matière criminelle s'accompagnent de lourdes peines pécuniaires fixées par la cour d'assises ou la cour criminelle

Les événements indésirables :

Une fiche d'événements indésirables (FEI) sera à remplir lors de crise, coup, casse, accident, urgence médicale... l'objectif de la FEI est d'informer l'association sur tous les événements indésirables qui se produisent sur le séjour. Les FEI n'ont pas pour but de faire peur ou bien d'incriminer qui que ce soit, mais surtout d'améliorer la prise en charge des vacanciers. Également une forme de protection en cas de problème par la suite mais surtout Une FEI n'est pas que s'il se passe quelque chose avec un vacancier, mais elle est ouverte à tout événement qui a besoin d'être remonté et peut avoir des préjudices sur la santé d'autrui, le bien-être moral, physique et psychique d'autrui.

Lors de ce genre d'événement, appeler rapidement la direction. Vous pouvez passer au bureau dès que vous avez le temps pour remplir les FEI, ou bien faire un audio à un membre de l'équipe de direction pédagogique qui écrira la FEI et vous la relirez et signerez dès que possibles dans la journée.

Les 1000 & UN Loisirs
FEUILLE D'ÉVÉNEMENT INDÉSIRABLE

COCHER LA PASTILLE ADÉQUATE

Événement sans gravité ☐ Problématique soulevée à surveiller ☐ Compromettre à savoir (drapeau...) ☐ Problème de sécurité ou de dysfonctionnement ☐

Séjour de : _____ Directeur-trice : _____

	NOM	PRENOM	FONCTION / QUALITÉ
Personnes déclarantes			☐ Anim ☐ AS ☐ AP ☐ Directeur-trice
			☐ HPI ☐ Secrétaire de maison ☐ Autre vacancier
			☐ Anim ☐ AS ☐ AP ☐ Directeur-trice
			☐ HPI ☐ Secrétaire de maison ☐ Autre vacancier
Personnes concernées par l'événement			☐ Anim ☐ AS ☐ AP ☐ Directeur-trice
			☐ HPI ☐ Secrétaire de maison ☐ Autre vacancier
			☐ Vacancier ☐ Anim ☐ AS ☐ AP ☐ Directeur-trice
			☐ HPI ☐ Secrétaire de maison ☐ Autre vacancier

Date de l'événement : / / Heure de l'événement : H

• Perte d'objets, articles de valeur	• Héros agressifs	• Auto-agressifs
• Vols de matériel / tentatives de vol	• Dégradations matérielles	• Dégradations physiques
• Menaces d'abus	• Problématique médicale (selon CR médical)	• Autre :

Personnes présentes	
ENCADRANT DU SÉJOUR :	EXTERIEUR AU SÉJOUR :
☐ Directeur-trice	☐ Parent(s) ou futur vacancier
☐ Adjoint(e) pédagogique	☐ Directeur de vacances
☐ Adjoint(e) aux services	☐ CEC 1000&UN Loisirs
☐ Animateurs-trices	☐ Autres :
Personnes extérieures présentes par :	Le :

Les fumeurs :



- Pour les animateurs, des pauses leur seront accordées à certains moments dans la journée. L'équipe ne peut pas fumer avec les vacanciers qui fument. Uniquement sur leur temps de pause, qui se passe sans la présence des vacanciers.
- Les fumeurs devront fumer à l'endroit dédié à cet effet et ne surtout pas jeter au sol les mégots ! L'endroit sera devant le gîte. Je rappelle que chaque animateur a le droit de prendre des pauses dans la journée. Cela concerne également les animateurs non-fumeurs.
- Les vacanciers qui fument, le tabac, cigarette électronique, puff.. et les briquets sont gérés par les animateurs et déposer au bureau sous clés un contrat sera effectué avec les horaires pour fumer en début de séjour avec le vacancier. **Une autorisation du responsable légal est demandée. Le vacancier fumera au coin fumeur.**

Les objets précieux ou dangereux :



Chaque personne, vacancier et animateur, ramenant des objets précieux et/ou de valeur, sera responsable de ses biens.

Si un vacancier préfère laisser ses objets personnels de valeur dans le bureau, il le pourra. Ses objets seront alors sous la responsabilité de la direction.

Tout objet dangereux (rasoirs...) seront confiés automatiquement à l'équipe de direction et seront mis sous clés

Les téléphones portables :



Certains vacanciers auront en leur possession un téléphone portable, même conditions sur les consoles portables

En début de séjour, lors du conseil des vacanciers, 1^{er} veillée, une sorte de contrat sera effectué avec les vacanciers concernés. Dans ce contrat, nous allons voir ensemble pour que chaque téléphone soit utilisable aux horaires

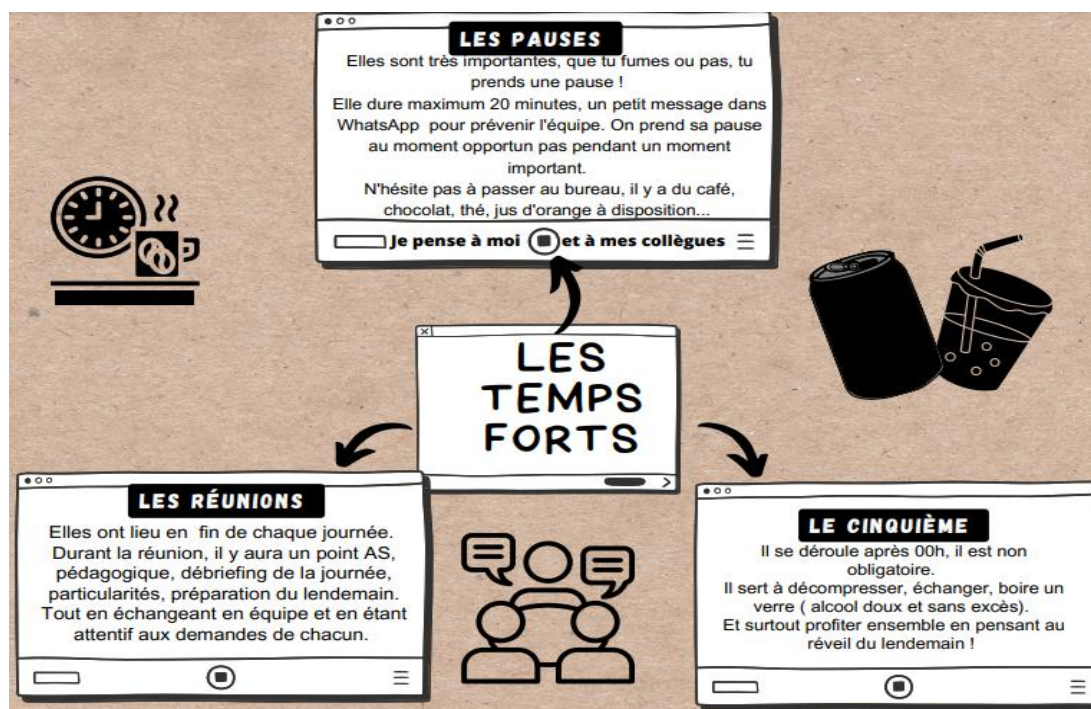
De 17h à 19h (à rendre **avant le repas**)

Interdiction de prendre le téléphone dans les chambres des vacanciers.

Le reste du temps, ils seront au bureau dans une pochette dédiée à chaque vacancier. Ce cadre permet de pouvoir favoriser le dépaysement et de favoriser le vivre ensemble. Également d'un point de vue responsable d'éviter les casses et vols de téléphone.

15. Les pauses, les réunions et le cinquième repas de la journée

Les réunions ont lieu en trois parties, un premier temps par équipe de parrainage pour pouvoir voir en petits groupes les points forts et à améliorer de la journée. Puis un bilan global de la journée au niveau sanitaire et pédagogique. Nous finirons par la préparation de la journée du lendemain et les informations et recommandations importantes à remonter en équipe. Un cahier de réunion sera tenu par un membre de l'équipe pour permettre une trace écrite, pour que les personnes absentes à la réunion puissent lire le cahier.



16. Le fonctionnement des nuits et des repos

Les nuits

Deux animateurs assureront une présence de nuit fixe auprès des vacanciers. Leur service commencera à 22h et se terminera le lendemain matin, lors de la relève par l'équipe d'animation à partir de 8h.

Pendant la nuit, ils devront effectuer des rondes dans les chambres toutes les heures afin de vérifier que tout se passe bien. Chaque passage devra être consigné dans le cahier de nuit, en notant tout incident éventuel ou en indiquant qu'il n'y a rien à signaler.

L'un des deux animateurs devra rester éveillé en permanence afin de pouvoir intervenir à tout moment. En cas d'enfant qui ne parvient pas à dormir ou qui fait un cauchemar, ils devront le rassurer et, si nécessaire, l'accompagner hors de sa chambre.

Ils pourront également avancer sur la préparation des activités prévues pour la journée, tout en restant disponibles et vigilants.

Enfin, en cas de problème ou de besoin particulier durant la nuit, ils devront contacter l'animateur de garde de l'équipe d'animation.

Les deux animateurs de nuit sont :

- Tessa en horaire : 16h à 8h
- Antonio en horaire : 18h à 10h
- Les nuits pendants leurs repos sera assuré par les AS.



Un cahier de nuit sera rempli pendant la nuit pour permettre de garder une trace écrite et permettre à l'équipe du lendemain d'être informée du déroulement de la nuit précédente afin d'ajuster la journée suivante en conséquence.

Pendant la garde de nuit, un kit sera à disposition pour vous permettre d'avoir les éléments de base pour tenir votre nuit : Gants, Sachet poubelle, Draps de rechange et alaise, Seau + Balai serpillère + Produits, Lingettes, Thermomètre, Gant de toilette jetable, Masque, Lampe torche.

La nuit il est demandé d'avancer dans la préparation des activités, les décors, le film de la colo, de tenir l'affichage des plannings d'activité des vacanciers.

En cas de besoins, appelez la personne à contacter si besoin parmi l'équipe de direction.
Ci-dessous le tableau des personnes à contacter si besoin.

Personnes à contacter si besoin						
Lundi 3 août	Mardi 4 août	Mercredi 5 août	Jeudi 6 août	Vendredi 7 août	Samedi 8 août	Dimanche 9 août
Rémi	Solène	Margot	Radia	Rémi	Solène	Margot
Lundi 10 août	Mardi 11 août	Mercredi 12 août	Jeudi 13 août	Vendredi 14 août	Samedi 15 août	Dimanche 16 août
Radia	Rémi	Solène	Margot	Radia	Rémi	Solène
Lundi 17 août	Mardi 18 août	Mercredi 19 août	Jeudi 20 août			
Margot	Radia	Solène	Rémi			

Les repos

Les animateurs en congé ont un repas de prévu pour le midi, qui pourra être mis de côté si besoin **prévenir obligatoirement la direction sinon les repas ne seront pas gardés**. Le soir, ils mangeront avec la direction s'ils le souhaitent. Chaque membre de l'équipe bénéficie d'une journée de repos hebdomadaire par tranche de 7 jours consécutifs de jours travaillés.

Ils peuvent manger à l'extérieur s'ils le souhaitent, cependant le repas pris à l'extérieur du séjour est à leur frais. **Ils ne doivent pas oublier de prévenir de leur absence sur le site à la direction afin que l'information soit transmise à la cuisine et par souci de sécurité (incendie notamment).**

Ils n'auront pas accès aux véhicules présents sur le séjour, ils sont réservés exclusivement aux besoins du séjour (sorties, courses, soins extérieurs...).

Pendant les congés, les animateurs et membres de la direction n'ont pas le droit d'être en contact avec les vacanciers.

Que ce soit pendant les congés ou bien pendant les repos, ils sont toujours hébergés sur le site. S'ils découchent, ils seront tenus de prévenir la direction en amont (ceci pour une raison d'assurance, de responsabilité et de sécurité).



Un tableau prévisionnel des congés et des gardes de nuit sera effectué en amont du séjour et affiché pour les animateurs.

Les animateurs pourront se positionner eux-mêmes pour leurs congés dans le tableau déjà rempli, en choisissant une lettre correspondant à la ligne des temps de travail et de repos. (Tableau en annexe).

17. Les inventaires :

Les inventaires seront effectués en début de séjour et permettront à ce que le vacancier reparte avec ses propres effets personnels en fin de séjour.

Un inventaire, c'est une check-list du trousseau du vacancier en prenant des photos qu'ils devront mettre sur le groupe fait pour cet usage sur WhatsApp, et également en remplissant la fiche trousseau le premier jour du séjour (4 août). Au moment où il faudra refaire les valises des vacanciers (19 août), Le groupe WhatsApp mais aussi la fiche seront utiles. L'inventaire sera restitué aux familles avec notre commentaire et une photocopie sera gardée pour l'association en cas d'interrogation des familles. Le linge et à marquer avec des marqueurs pour textiles le jour de l'inventaire sur les étiquettes.



L'inventaire et à faire avec rigueur il s'agit de la photographie du séjour une valise bien rangée = un séjour qui s'est bien passé. En aucun cas nous devons avoir du linge qui n'est pas restitué.

18. Les véhicules

Nous avons à disposition sur le séjour deux minibus pour les sorties et une voiture pour les urgences et rendez-vous médical.

Il est attendu à bord des véhicules un comportement calme pour permettre toute la concentration au conducteur, et un rangement du véhicule après chaque usage pour permettre une entente entre chaque conducteur.

Lors de chaque utilisation des voitures, le carnet de bord doit être rempli et remis à la directrice avec les clés au retour.

Les véhicules sont une location et nous nous plions donc à leurs règles. Nos chauffeurs doivent avoir 21 ans et un an de permis.

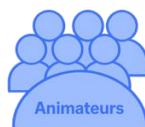
Les 6 chauffeurs durant le séjour seront : Solène, Noémie, Mathias, Mathis, Oussama, Margot,

Les conducteurs sont garants de la sécurité des passagers à bord et de la bonne tenue des véhicules en cas d'excès de vitesse les conducteurs seront responsables de l'infraction et auront la pénalité juridique.



19. Les outils mis en place

Pour les animateurs



Notre outil principal est les « cartes animateurs », dans lequel tous les outils sont référencés.

Les principaux documents sont dédiés à la création d'activités :

- Fiche technique d'animation qui permet de créer une activité claire et structurée.
- Le PSIALACRE qui permet une activité bien structurée
- La courbe d'intensité d'une animation qui permet de gérer l'excitation et l'ambiance générale de l'activité, et de la gérer pour qu'elle ne déborde pas

D'autres sont plus sur le plan technique comme :

- Les fiches de sortie qui permettent de savoir où est parti un certain nombre de vacanciers et de membres de l'équipe pédagogique (combien ils sont et pour combien de temps)
- La fiche tête, corps, cœur qui permet de retranscrire ses émotions et ressentis afin d'y trouver des solutions si celles-ci sont négatives ou débordent trop
- La fiche récapitulative du vacancier qui sert à retranscrire les informations essentielles du vacancier de façon plus concise que le dossier d'inscription (carnet)
- Une guidance et aide par Radia et Margot sur les gestes de bonne posture lors de la vie quotidienne des personnes à mobilité réduite.

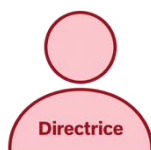
PSIALACRE		
P	Décoration : se fait avec tous les organisateurs du jeu pour se mettre d'accord sur le déroulement de celui-ci.	Création de la fiche d'activité.
S	Sensibilisation : Toucher l'intérêt des participants, leur donner envie d'en savoir plus sur ce qui va se passer ensuite. Ça peut rester assez vague pour laisser place à l'imagination. (cf. fiche activité)	Exemple : affichage, invitations personnelles, sketch pendant le repas, énigme, message musical, vidéo, message audio... etc
I	Information : Faire savoir aux vacanciers où va se dérouler le jeu, à quelle heure, leur expliquer les règles etc.	Exemple : Peut se faire pendant la sensibilisation
A	Aménagement : Préparer tout le matériel lié au jeu : décors, costumes, ballons, plots, etc.	Aménagement doit être fait en amont de l'activité et pas au moment où l'activité doit débiter. Exemple : l'animateur(trice) chargé(e) de l'aménagement peut se détacher pendant le temps calme.
L	Lancement : C'est là que le jeu commence vraiment pour les vacanciers, les faire entrer dans l'imaginaire. Un lancement réussi est un gage du bon déroulement du jeu.	Exemple : il peut être mis en place avec l'arrivée d'un personnage qui va réexpliquer les règles et débiter l'histoire du jeu.
A	Chaque animateur(trice) doit faire attention à respecter les règles, et doit également tenir son rôle. Les animateurs(trices) veillent également à maintenir une ambiance positive et agréable tout au long de l'activité.	Peu importe que l'animateur(trice) soit arbitre, maître du jeu ou bien joueur, il faut veiller à rester positif et dynamique pour faire vivre l'activité et entraîner les vacanciers dans l'univers de celle-ci
C	Conclusion : Partie intégrante du jeu, c'est l'entraînement final. Maîtriser en avant la réussite de toutes les équipes plutôt que d'une seule, c'est une totale réussite.	Exemple : réponse à l'énigme, la découverte du voleur, etc. peut se finaliser par un goûter, ce qui va permettre un retour au calme !!
R	Rangement : C'est fini, vous pouvez souffler et ranger le matériel, la salle, les décors, etc.	Exemple : Un(e) animateur(trice) choisit pendant la préparation peut s'occuper du rangement ou au contraire, le rangement peut se faire avec les vacanciers
E	Évaluation : Cette dernière partie va vous permettre d'analyser le déroulement du jeu, il est important ici de savoir se remettre en question afin de pouvoir faire des changements et des ajustements sur une prochaine activité.	Les objectifs visés sont-ils atteints ? Le jeu était-il adapté au public ? Les enfants ont-ils participé avec entrain ? Si non, pourquoi ?

Pour les vacanciers



- Des images séquentielles peuvent être utilisées au niveau des chambres des vacanciers pour se repérer dans le temps.
- Des roues des émotions peuvent également être apportées dans les chambres pour permettre de remarquer d'éventuel trop-plein.
- Un planning d'activité affiché dans la salle d'activité principale pour leur permettre de se repérer.
- Un affichage sur les portes de chambre de qui est présent dans cette chambre pour se repérer.
- Un livret tenu au moment des temps calmes et de vie quotidienne sur le déroulement de leurs vacances s'il le souhaite.
- Un jeu qui débutera dès les premiers conseils des vacanciers qui s'appellent les boosters d'énergies (dès que les vacanciers réaliseront une bonne action, ils peuvent gagner des super pouvoirs), ce jeu permet de valoriser les bonnes choses que les vacanciers effectuent.
-

Pour l'équipe de direction :



Des to do List pour permettre d'anticiper et de planifier au mieux nos journées.

20. La gestion du linge

Le linge des vacanciers sera lavé 2 fois pendant le séjour.

Des exceptions sont toutefois prévues uniquement dans les cas suivants : si les vêtements sont souillés il sera lavé quotidiennement.

Les lessives seront prises en charge exclusivement par le personnel de ménage de la structure.

Avant d'être confié au lavage, tout linge souillé doit obligatoirement être rincé au lavabo.

Le linge souillé doit être transmis au fur et à mesure, uniquement sur consigne de la direction. Seule la direction est habilitée à gérer et à remettre ce linge.

Un planning du linge sera effectué.

Le linge souillé doit être placé dans un sac poubelle, puis déposé dans le panier prévu à cet effet, avec la mention « linge souillé ».



21. Le rangement des locaux

Les chambres :

En ce qui concerne le rangement des chambres, un jeu « Range ta chambre ! » sera mis en place pour permettre aux vacanciers de s'appliquer sous forme de jeu dans le rangement. Dans ce jeu, ils gagneront des points et la chambre gagnante en fin de séjour aura une surprise.



Les salles d'activités et espaces extérieurs :

Un planning sera fait avec les vacanciers pour être responsable du rangement de la salle d'activité au moment de la vie quotidienne en fin de journée.

Il faudra aussi faire preuve de bon sens : quand on sort, on range ! Ça rajoute que 5 minutes en plus. Cela permet une meilleure ambiance ensemble et un respect de chacun garanti.

- **Le réfectoire** : Après les repas, débarrassage des tables par les vacanciers aidés des animateurs et nettoyage des tables.
- **Les locaux en général** : Ils seront entretenus quotidiennement par le personnel de maison et l'équipe pédagogique, ainsi que les vacanciers. On prendra soin de rendre les endroits qu'on utilise rangés.

22. Le point sur l'écologie durant le séjour



En ce qui concerne l'écologie aujourd'hui, nous sommes plus que concernés à ce niveau, si on veut penser à notre futur.

Dans ce point, je me fie à une citation connue d'*Antoine Lavoisier* qui est : **« Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme »**. Elle est très importante car c'est à nous de transformer notre avenir et prendre soin d'avoir une planète vivable.

Le label écologie est présent dans le gîte qui nous accueille, nous nous devons de ce fait de respecter et d'entretenir leurs valeurs.

De ce fait, en séjour, on peut également mettre notre petite pierre à l'édifice en :

- Être vigilant à l'utilisation de matériel de récupération : bouteille d'eau vide, carton de récupération, bouchons de liège...
- Utiliser des feuilles de brouillon pour tout ce qui est dessin, jeu, ce qui permet une deuxième vie à la feuille.
- Lors des sorties et dans les chambres : des gourdes individuelles.
- Être vigilant en ce qui concerne la vie quotidienne à l'usage de l'eau inutile, porter les vêtements deux jours si pas salis et changer tous les jours : chaussettes, sous-vêtement, maillot...
- Les initier au tri des déchets, au sac de recyclage sous forme de petit jeu en début de séjour. Qui sera utilisé au niveau du réfectoire.
- Être vigilant à ne pas utiliser de la lumière inutilement et ne pas oublier de l'éteindre.
- Être vigilant à l'eau que nous utilisons pour éviter de la gâcher.
- Privilégier les déplacements à pied, si possible, plutôt que les déplacements en voiture.
- En favorisant si possible les sorties qui en lien avec la nature et son bien-être (randonnée...)



23. Gestion de l'argent de poche

L'argent de poche des vacanciers sera remis à la direction dès le début du séjour pour permettre une meilleure organisation de celle-ci.

Il sera sous clé au bureau et dans un classeur tri-budget avec une pochette nominative par vacancier, avec une feuille récapitulative des dépenses émises. Ce qui permettra lors des sorties une meilleure gestion du budget.



L'argent sera sous la responsabilité des animateurs lors des différentes sorties organisées (balade dans la ville, achats de souvenirs, sorties touristiques...) et sera à remettre à la direction dès le retour de la sortie accompagné **obligatoirement** des tickets de caisse ou un mot justificatif (si dans l'impossibilité d'avoir un justificatif, une attestation sur l'honneur sera demandée).

Les objets achetés au cours de la sortie **seront remis à la direction** afin d'éviter les vols. Dans l'éventualité d'un refus de la part du vacancier, nous discuterons en lui expliquant que en cas de vol ce sera sa responsabilité qui sera engagée. Et ils seront remis dans les valises lors de la douane départ.

24. Le thème du séjour :



THÈME DU SÉJOUR

JUMANJI



BIENVENUE DANS L'UNIVERS DE JUMANJI !

Au cours de ce séjour, les jeunes deviennent les héros d'une aventure inspirée de l'univers de Jumanji. Ensemble, ils devront relever des défis, résoudre des énigmes et coopérer pour avancer dans le jeu.

Chaque mission accomplie les rapprochera de l'objectif final :
s'unir, se dépasser et surtout, s'amuser !

EN QUOI CONSISTE LE THÈME DU JUMANJI ?

-  Le Jumanji est un jeu d'aventure grandeur nature qui plonge les participants dans un univers mystérieux et plein de surprises.
-  À travers différentes missions et épreuves, les jeunes explorent des lieux, rencontrent des personnages, résolvent des énigmes et relèvent des défis.
-  Ce thème favorise l'entraide, la coopération et le dépassement de soi.
-  Il permet de vivre des expériences ludiques et immersives tout en développant des compétences personnelles et collectives.

VALEURS ÉDUCATIVES PORTÉES PAR LE THÈME

-  **ENTRAIDE** : avancer ensemble, s'écouter et s'entraider pour réussir les défis.
-  **COURAGE** : oser sortir de sa zone de confort, relever les défis et persévérer.
-  **RESPECT** : respecter les autres, les règles du jeu et l'environnement.
-  **COOPÉRATION** : travailler en équipe, partager les idées et prendre des décisions collectives.
-  **PLAISIR** : prendre du plaisir à jouer, partager des moments forts et vivre une aventure inoubliable.

IDÉES D'ANIMATIONS AUTOUR DU THÈME DU JUMANJI

DÉFIS ET ÉPREUVES	CHASSE AUX INDICES	ATELIERS CRÉATIFS	CONSEILS DE LA JUNGLE	JEUX D'IMMERSION	SOIRÉES À THÈME
 Parcours d'obstacles, défis sportifs en équipe, épreuves de logique et d'adresse pour gagner des indices.	 Jeux d'observation, énigmes à résoudre, messages codés pour avancer dans l'aventure.	 Création d'éléments du jeu (totems, cartes, médailles...), personnalisation des personnages.	 Temps de parole quotidien pour faire le point sur les missions, échanger, prendre des décisions et s'entraider.	 Grands jeux à thème, rôles à incarner, mises en scène et ambiance sonore pour une immersion totale.	 Contes autour du feu, blind test, jeux de rôle, soirée cinéma spéciale Jumanji et boom des aventuriers !

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

-  **FAVORISER L'AUTONOMIE**
En encourageant les jeunes à prendre des initiatives et à participer activement à la vie du séjour.
-  **DÉVELOPPER LE VIVRE-ENSEMBLE**
En coopérant, communiquant et respectant les autres et les règles.
-  **RENFORCER LA CONFIANCE EN SOI**
En relevant des défis, en sortant de sa zone de confort et en valorisant les réussites.
-  **VIVRE DES EXPÉRIENCES POSITIVES**
En découvrant, en explorant, en s'amusant et en créant des souvenirs inoubliables.

DÉROULEMENT DU SÉJOUR

-  **CHAQUE JOUR = UNE NOUVELLE MISSION**
Les jeunes reçoivent leur mission du jour et les objectifs à atteindre.
-  **INDICES ET RÉCOMPENSES**
En réussissant les défis, le groupe gagne des indices, des récompenses et débloque la suite de l'histoire.
-  **COOPÉRATION ET ENTRAIDE**
Les jeunes avancent ensemble, s'entraident et prennent des décisions collectives.
-  **OBJECTIF FINAL : ATTEINDRE LE TRÉSOR DU JUMANJI**
et terminer l'aventure tous ensemble !

POURQUOI CE THÈME ?

 Le thème du Jumanji permet de créer un cadre ludique et motivant, qui favorise l'implication de chaque jeune, tout en répondant à des objectifs éducatifs et sociaux essentiels.

NOTRE AMBITION

 Offrir à chaque jeune des vacances enrichissantes, inclusives et adaptées, où chacun peut vivre une aventure unique, grandir et s'épanouir.



25. Les animations et la préparation

Le matin : Les activités démarreront à 10h00 et se termineront à 12h00. Nous souhaitons proposer des activités à la carte pour le matin : choix entre une activité calme et une activité plus physique. Lors du petit déjeuner, l'équipe de direction passera demander aux vacanciers sur quelle activité ils veulent se positionner.

L'après-midi : Les activités démarreront à 14h30 et se termineront à 16h30. Les activités de l'après-midi seront souvent plus immersives que celles du matin et seront vues comme le point culminant de la journée des vacanciers.

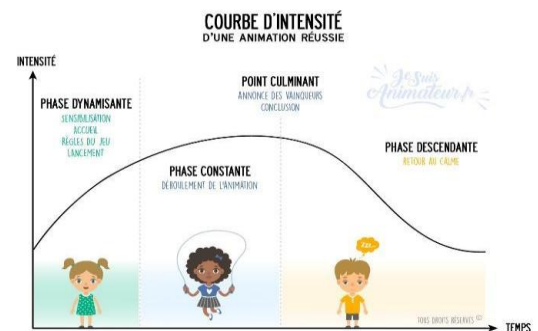
Les veillées : Elles auront lieu de 20h00 à 21h30. Pour les vacanciers qui souhaitent s'y rendre, sinon ils peuvent aller se coucher vu que pour beaucoup leur traitement les fatigue ou si le vacancier préfère aller dans sa chambre lire ou regarder son téléphone.

Les animations seront travaillées en équipe, en amont du séjour pour la grande majorité. Elles seront créées autour des enjeux pédagogiques et des envies des vacanciers.

Des Visio ont été faites en équipe avant le séjour avec un planning en ligne à compléter.

Elles seront également pensées en accord avec l'ensemble de l'équipe pédagogique grâce à des outils tels que le « PSIALACRE », « La fiche technique d'activité » et « La courbe d'intensité » pour que l'activité soit pensée et organisée de A à Z sans négliger de partie.

De cette manière, nous saurons dans quelle direction nous diriger : de la préparation à la conclusion de l'activité.



Dans chaque activité, penser au déguisement qui permet de donner envie aux vacanciers et de les plonger au mieux dans l'univers de l'animation proposée.

Également penser à la sensibilisation des activités qui est très importante et permet dès le début de donner envie aux vacanciers de participer à l'activité.

Les membres de l'équipe auront chacun un rôle attribué par activité, comme celui de la personne qui met en place l'activité pour ne pas se retrouver le jour J à se demander qui aurait dû mettre en place l'activité pour qu'elle commence à l'heure.

Il est important de noter que si un vacancier n'est pas motivé à faire une activité, il ne sera en aucun cas forcé d'y participer.

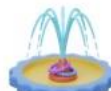
26. Le planning d'animation et des sorties

Nous élaborons le planning d'animation sur un outil numérique qui est fait ensemble en réunion de préparation. Le planning sera affiché au jour le jour pour les vacanciers dans leur couloir des chambres et dans la salle d'activité. Les vacanciers se positionnent quand il y a deux activités proposées la veille de la journée concernée pour permettre l'organisation.

En ce qui concerne les sorties :

- Piscine
- Lac
- Randonnée
- Canie rando
- Chèvrerie
- Accrobranche
- Visite de château

Sans oublier les nombreuses veillées et grands jeux. Le planning est provisoire, nous pouvons et devons au besoin l'adapter à la réalité du terrain et aux demandes des vacanciers.

Planning du séjour			
Thème Jumanji	MARDI 4	MERCREDI 05	JEUDI 06
MATINEE	Inventaire et installation   Balle aux prénoms et balade. 	Visite de la maison du soleil et de l'astronomie  L'homme en noir 	 Activité sensorielle Activité culinaire  Visite du fort de queyras 
APRES MIDI	Inventaire et installation   Visite du fort de queyras	Visite de la maison du soleil et de l'astronomie  L'homme en noir 	Olympiades aquatique  
SOIREE	Règles de vies et présentation du planning du séjour 	Fureur  	Zapping tv 

Planning du séjour

Thème Jumanji	VENDREDI 07	SAMEDI 08	DIMANCHE 09
MATINEE	Troc patate  Sortie Luge d'été 	Sortie à la Piscine  Morpion humain  Création de cartes postales 	Journée Koh Lantah Création blasons et des équipes  
APRES MIDI	Troc patate  Sortie Luge d'été 	Sortie à la Piscine  Morpion humain  Création de cartes postales 	OLYMPIADES  
SOIREE	Anniversaire de Nadia Birthday Party 	Conte animé THEATRE 	CASINO  

Planning du séjour

Thème Jumanji	LUNDI 10	MARDI 11	MERCREDI 12
MATINEE	 Parc des amoureux	Plan d'eau d'eyglers à la journée  Cluedo 	Plan d'eau d'eyglers à la journée  Cluedo 
APRES MIDI	Village autonome 	Plan d'eau d'eyglers à la journée  PenBall 	Plan d'eau d'eyglers à la journée  PenBall 
SOIREE	Loup garou géant 	Quizz et Devinettes QUIZ TIME! 	Balade Nocturne 

Planning du séjour

Thème Jumanji	JEUDI 13	VENDREDI 14	SAMEDI 15
MATINEE	Visite Chèvrerie  L'île aux Pirates 	Inter colo  Capture de drapeaux 	Prepa incroyable talent TALENT SHOW  Jeux sportifs 
APRES MIDI	Visite Chèvrerie  L'île aux Pirates 	Inter colo  Jeu d'eau 	Plan d'eau du Planet  Grille magique  Creation pot à crayons 
SOIREE	 Soirée Film	Théâtre d'impro 	Anniversaire Damien Birthday Party 

Planning du séjour

Thème Jumanji	DIMANCHE 16	LUNDI 17	MARDI 18
MATINEE	Prepa incroyable talent TALENT SHOW  Jeux sportifs 	Inter colo  St veran du rire 	Cani-Rando  St veran du rire 
APRES MIDI	Plan d'eau du Planet  Grille magique  Creation pot à crayons 	Inter colo  Jeu d'eau 	Cani-Rando 
SOIREE	TALENT SHOW 	Lundi tout est permis VTEP 	Street Fighter 

Planning du séjour

Thème Jumanji	MERCREDI 19	JEUDI 20	VENDREDI 21
MATINEE	Sortie achat de souvenirs  Rallye photos 	Jeux simples et préparation du retour 	
APRES MIDI	Sortie achat de souvenirs  Rallye photos 	Douane des valises et départ pour 17 heures 	
SOIREE			

27. Les évaluations de l'équipe pédagogique et des vacanciers durant le séjour



Les animateurs :

Durant le séjour : une auto-évaluation sera proposée (grâce au document en annexe) dans laquelle les animateurs y notent leurs capacités. Ils vont échanger sur leur objectif avec leurs groupes de parrainage.

En milieu de séjour : Ils seront conviés à un entretien individuel avec la directrice et l'adjoint pédagogique afin de faire un bilan de leurs capacités, grâce à ce document. Cela permettra de s'axer sur les points à améliorer.

En fin de séjour : Le même schéma se répétera.

Durant les entretiens en plus des outils : nous allons demander comment ils se sentent dans le séjour, leurs points forts et faibles pendant le séjour, qu'est-ce qu'ils souhaitent améliorer pour la fin du séjour.

Les adjoints :

Un entretien sur demande sera effectué avec la directrice après une auto-évaluation sur la grille présentée en annexe, en milieu de séjour et fin de séjour. Je vais me baser sur la trame suivante : demander comment ils se sentent dans le séjour, leurs points forts et faibles pendant le séjour, qu'est-ce qu'ils souhaitent améliorer pour la fin du séjour. Également leur perception d'évolution.

La directrice :

La directrice s'auto-évalue, puis elle peut s'évaluer à l'aide de ses adjoints mais également de son référent pédagogique. Elle est également évaluée par l'association et ses représentants.

Les vacanciers :

Un bilan pédagogique et sanitaire sera effectué avec chaque vacancier et une copie sera remise aux personnes ayant inscrit le vacancier et l'autre gardée au siège de l'association.

Le bilan pédagogique sera effectué en entretien avec le vacancier, son référent sur le séjour et l'équipe de direction. Bien évidemment, si le vacancier est en capacité d'effectuer l'entretien. Sinon, il sera effectué avec le référent du vacancier et l'équipe de direction.

Le bilan sanitaire sera effectué par les adjointes du séjour qui reprendront tout le parcours sanitaire du vacancier durant le séjour.

Le séjour :

Un bilan de mi-séjour et de fin de séjour sera réalisé par l'équipe de direction et envoyé au siège de l'association. Nous allons également échanger en équipe sur les points forts du séjour et ceux à approfondir.

Les activités :

Avec une grille d'évaluation créée exprès pour permettre de pouvoir améliorer les activités.

28. Les protocoles sanitaires

Les adjoints sanitaires suivront les protocoles ci-dessous, mais également les ordonnances médicales et les besoins des vacanciers. En cas de doute, ils pourront se référer à leur directrice ou bien au 15 pour un avis médical.



Nous aurons aussi d'autre vigilance comme :

L'asthme : est une affection pulmonaire chronique qui touche les personnes de tous les âges. Elle est causée par l'inflammation et la contracture des muscles autour des voies respiratoires, ce qui rend la respiration plus difficile.

Régime alimentaire : Une pratique alimentaire est une pratique sociale concernant l'alimentation humaine qui peut être d'origine culturelle, religieuse, idéologique, ou motivée par des préoccupations en matière de santé. Nous avons plusieurs régimes alimentaires où nous allons être attentifs à sa bonne tenue.

29. Que faire lors d'un accident

COMMENT RÉAGIR LORS D'UN ACCIDENT ?

En cas d'incident, contacter directement la direction qui prendra le relais sur la situation.
(Fugue, problème sanitaire, crise...)



Les numéros d'urgence :

Les pompiers :



Le SAMU :



La police :



Le numéro
européen :



Urgence pour
les personnes sourde :



30. Les annexes

L'évaluation des animateurs et des adjoints :

Nom: _____ Prenom: _____	Qualité: _____	1 Très satisfaisant	2 Satisfaisant	3 Moyen	4 Insatisfaisant	5 Très insatisfaisant
-----------------------------	----------------	---------------------	----------------	---------	------------------	-----------------------

1. Quels sont les objectifs personnels et professionnels durant le séjour ?

.....

2. As-tu des compétences particulières que tu aimerais mettre à profit ?

.....

3. As-tu des doutes ou des craintes ?

.....

Complète le schéma d'une couleur différente en début de séjour et en mi-séjour:

0 : Pas du tout satisfaisant 3 : Satisfaisant
 1 : Peu satisfaisant 4 : Très satisfaisant
 2 : Moyennement satisfaisant 5 : Au top !! :)

Ne soyez pas trop dur envers vous-même, pas de jugement, le but n'est pas de vous dévaloriser mais de vous évaluer pour progresser.

Vous êtes là pour une bonne raison !! :)

Intitulés	1	2	3	4	5
Santé et sécurité					
Sait garantir la sécurité morale et affective des enfants					
Sait garantir la sécurité physique des enfants					
Connaît l'essentiel de la législation Jeunesse et sports en matière d'accueil des mineurs.					
A une connaissance du public					
Au sein de l'équipe					
Participe activement au préparation et/ou réunion					
Est force de proposition					
Est à l'heure					
Sait gérer son propre rythme					
Faire part de ses problèmes d'ordre pédagogique					
Le fonctionnement					
Il y a-t-il eu respect des horaires (accueil, activités, ...) ?					
Comment a été la préparation et la gestion des sorties ?					
Gestion des temps calmes ?					
Gestion des repas ?					
Gérer un temps de voyage					
Animation					
Sait adapter l'activité au public					
Anticipe et prépare ses activités					
S'implique dans l'activité					
Sait créer un « imaginaire »					

Le prévisionnel des congés :

Tableau des congés séjour 2657

Du 03 août au 21 août 2025

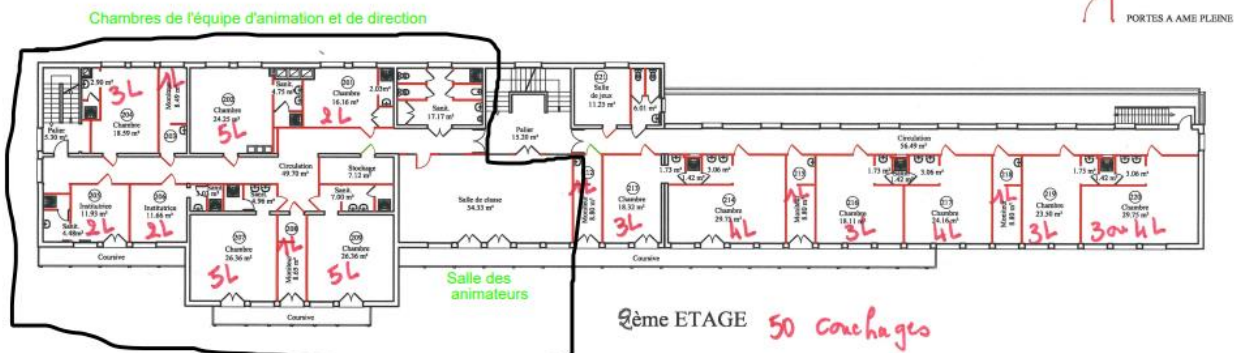
[illegible][illegible]

Horaire jour Animes	Lundi 17/08 10h00 à 00h00	N U I T	Mardi 18/08 08h à 00h	N U I T	Mercredi 19/08 08h à 00h	N U I T	Jeudi 20/08 08h à 00h	N U I T	Vendredi 21/08 08h à 00h
Noélie BERGIN	Rec								
Yacine AMEUR			R						
BEAUVIRONNOIS Antonio		N		N	Rec 18h à 22h	N		N	
DELPLANQUE Tessa		N		N		N	Rec	N	
FOLCKEN Leny			Rep						
PICQUET Mathis	Rep								
LEPREVOST Mathias					R				
TOURNEUR Colyne					Rep				
HAMMOUDI Oussama							R		
BATTEUR Gladys							Rep		
WALLON Méléne					Rec				
			Rec						

Tableau des congés séjour 2556-57
Direction

Horaire jour Animes	Lundi 03/08 10h00 à 00h00	N U I T	Mardi 04/08 08h à 00h	N U I T	Mercredi 05/08 08h à 00h	N U I T	Jeudi 06/08 08h à 00h	N U I T	Vendredi 07/08 08h à 00h	N U I T	Samedi 08/08 08h à 00h	N U I T	Dimanche 09/08 08h à 00h	N U I T
Solène CARBONNEL				A								A	Congé	
Rémi CAPPELLE		A			Congé					A				
Radia YASSINE								A			Congé			
Margot SABLON						A	Re	N	Congé					A
Horaire jour Animes	Lundi 10/08 10h00 à 00h00	N U I T	Mardi 11/08 08h à 00h	N U I T	Mercredi 12/08 08h à 00h	N U I T	Jeudi 13/08 08h à 00h	N U I T	Vendredi 14/08 08h à 00h	N U I T	Samedi 15/08 08h à 00h	N U I T	Dimanche 16/08 08h à 00h	N U I T
Solène CARBONNEL						A							Congé	A
Rémi CAPPELLE				A	Congé							A		
Radia YASSINE		A					Re	N	Congé	A				
Margot SABLON			Congé					A						

L: LiTs



Signature et nom des membres de l'équipe pédagogique :

